

Hors- Texte



mars 2019

116



Edito



Fêter le 116^e numéro du bulletin d'une association est déjà remarquable, mais quand celui-ci s'accompagne des 40 ans du périodique en question, cela se révèle une situation tout à fait exceptionnelle ! Lorsque la proposition nous fut faite de gérer deux numéros de Hors-Texte en 2019, il s'agissait pour nous, étudiants de la Haute Ecole de Gestion de Genève, bien plus qu'un simple projet de mandat : nous nous rendions compte qu'il était question véritablement d'un passage de flambeau duquel nous souhaitions être dignes. Nous sommes ainsi particulièrement fiers et ravis de savoir que vous êtes dès lors en train de lire ces lignes.

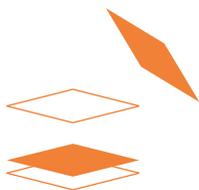
Contrairement à nos prédécesseurs de 2010, nous avons plus l'impression de faire du baby-sitting, puisque nous n'aurons ce « bébé » à charge que pour une

année avant de confier la suite de ce travail à d'autres étudiants. L'équipe s'est toujours montrée motivée et a travaillé dans la bonne humeur à la mise en place de ce projet quelque peu particulier.

Ainsi, nous espérons que nos successeurs prendront autant de plaisir que nous dans ce travail des plus intéressants. Chaque nouvelle volée d'étudiants qui prendra en charge la rédaction de Hors-Texte y apportera sûrement sa petite touche et nous ferons en sorte de leur passer à notre tour le flambeau dans les meilleures conditions qui soient.

C'est avec une grande joie que nous vous présentons ce premier numéro sous la responsabilité du nouveau comité de rédaction étudiants HEG de Hors-Texte. Tout en espérant que les articles le remplissant seront à vos yeux pertinents, nous vous souhaitons une bonne lecture !

Le Comité de rédaction Hors Texte



Billet de présidence

Cher(e)s membres, cher(e)s abonné(e)s, cher(e)s collègues,

Quel plaisir et quel honneur que de rédiger ce premier billet et de prendre la relève de Monsieur Riondel dans la valorisation et la protection de notre profession.

Cette défense fonctionne grâce à l'unité dont nous avons toujours su faire preuve et la continuité de notre journal professionnel local, durant ces 40 dernières années, en est la preuve tangible.

Cette persévérance prend aujourd'hui un tour nouveau puisque la création des numéros de Hors-Texte est maintenant confiée à nos futurs collègues, les étudiants de la HEG. Ces derniers sauront, à coup sûr, mettre en valeur les écrits des nombreux contributeurs ayant accepté de participer à cette nouvelle formule. Ainsi, nous conservons les bases du passé tout en nous tournant vers l'avenir.

En effet, le fait de confier Hors-Texte aux étudiants de la HEG nous permet de solidifier les liens déjà existants entre l'AGBD et les futurs professionnels, en valorisant le dynamisme et la formation et c'est cette dernière que je souhaite développer, via le partage de compétences, afin de préparer sereinement et ensemble les 40 prochaines années, et même au-delà.

La construction des différents liens peut aussi se faire au niveau international et cette année, c'est à Athènes, en Grèce, du 24 au 30 août, que les professionnels de la documentation du monde entier se rencontreront au Congrès mondial de l'information et des bibliothèques de l'IFLA. L'AGBD délègue chaque année l'un de ses membres pour qu'il (ou elle) représente l'association à ce grand événement. Une bourse de CHF 1500.- est octroyée pour encourager les personnes à découvrir le dynamisme des professionnels du monde entier mais aussi les défis auxquels les différentes entités font face.

J'espère que les articles que vous découvrirez au fil des pages de ce nouveau numéro vous enthousiasmeront autant que moi et je me réjouis de vous retrouver au cours des différentes animations, ateliers, cours et événements que l'AGBD vous proposera cette année.

Bonne lecture !

Marie Monnerat

Présidente de l'AGBD

La filière Information Documentaire a 100 ans !

Patrick Ruch, responsable de la filière ID, HEG Genève

Cet éditorial est l'occasion de se demander ce que cela signifie pour une institution d'avoir parcouru le 20^e siècle et une partie significative du 21^e, l'ensemble couvrant un âge vénérable. La première question est bien sûr « Que sommes-nous devenus ? » ou plus prosaïquement « Que reste-t-il de l'institution créée il y a un siècle ? » Ensuite, nous nous demanderons que retenir de cette période, parfois très sombre, à l'échelle de l'Histoire.

D'où venons-nous ?

Rattachée longtemps aux métiers des sciences sociales, l'école est devenue partie intégrante d'une école de commerce : la Haute Ecole de Gestion de Genève, et ce, bien que la filière Information Documentaire ait un rayonnement bien au-delà du canton du bout du Léman puisqu'elle est la seule formation de

ce type en Romandie. La filière délivre maintenant des diplômes universitaires, Bachelor et Master, selon les directives de Bologne, ce qui garantit à ses élèves une mobilité internationale. Enfin, les étudiants de Bachelor viennent d'une manière équilibrée des voies gymnasiales et professionnelles. Les étudiants du Master sont en légère majorité des étudiants qui proviennent de l'Université,

bien que ceux-ci soient soumis à l'obtention d'un prérequis exigeant : l'équivalent d'une année d'étude Bachelor. La filière se porte bien : comme souvent, il est vrai, dans les Hautes Ecoles Spécialisées, l'employabilité y est excellente... comme en témoignent les études régulières que nous publions, cf. <https://www.hesge.ch/heg/actualites/2017/linsertion-professionnelle-des-diplomes-en-information-documentaire>.

Que reste-t-il de l'école de bibliothécaire ?

La comparaison est difficile : née à la fin de la Grande Guerre et en pleine Grippe Espagnole, l'époque présente est - croisons les doigts - plus apaisée. Toutefois, on remarque des continuités exemplaires, notamment dans des matières telles que la bibliothéconomie (bibliographie, gestion des collections, etc.) ou le droit. Concernant la sociologie des populations, la base de comparaison est problématique tant les structures sociétales ont évolué. Toutefois, on observe que l'effectif 100 % féminin de l'école de bibliothécaire demeure majoritairement féminin et cette situation concerne à la fois le Bachelor et le Master. En parallèle, les cours d'«hygiène de la femme» ont disparu du plan d'étude... et l'Ecole s'est ouverte aux messieurs avec, en 1937 -

donc en pionnier, si l'on considère l'importance promise à la Chine, 100 ans plus tard - deux diplômés venus de Chine [Hors-Texte 1988, <http://www.agbd.ch/wp-content/uploads/Hors-Texte-n°-26-novembre-1988.pdf>].

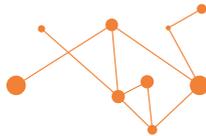
Que retenir des évolutions sociétales ?

Au regard du contexte historique, il me semble que quelques éléments remarquables semblent s'imposer d'une manière impérative : l'émancipation des femmes, la 3^e révolution industrielle et le réchauffement climatique !

Articuler ces divers aspects du monde contemporain avec la science de l'information est à la fois aisé et délicat, voire acrobatique. Acrobatique assurément... en ce qui concerne les différentes étapes du mouvement de libération des femmes, notamment en Suisse, l'Ecole a, en raison de son existence même, sans doute fourni un support «logistique». La mixité actuelle de nos effectifs nous incite à penser qu'une certaine parité existe dans nos milieux. Mixité remarquable si l'on s'attarde à considérer qu'elle semble concerner autant les postes subalternes que les emplois de cadres. Aisé parce que les infox, qui fleurissent dans nos médias (cf. réchauffement climatique,

discours politiques, toxicité réelle ou supposée de tel ou tel produit sanitaire...) semblent un défi taillé sur mesure pour nos professions de gardiens ou curateurs de l'information. Délicat enfin... parce que la contribution hypothétique de la science de l'information semble ridiculement modeste face aux flots de problèmes que nous adresse la 3^e révolution industrielle, avec notamment les défis que les réseaux sociaux imposent à nos sociétés «ouvertes» via la surveillance et la manipulation numérique de masse !

Si l'on s'en remet au poète Hölderlin – revisité largement par le prisme de la rhétorique d'Heidegger – c'est au point du plus grand péril que l'on peut trouver le salut : la capacité créatrice de la technique contiendrait en son germe les pistes de solutions futures. Quel pourrait être alors le rôle des sciences de l'information dans ce contexte ? Quelle est la responsabilité d'une formation devenue hautement technique à l'heure où la techno-science semble avoir saturé l'horizon des possibles ? ◆



Poursuivre l'utopie

Frédéric Sardet, directeur de la BGE

Faut-il y voir la prégnance de l'individualisme triomphant ? Le témoignage personnel s'invite insidieusement comme une bouée de sauvetage pour qui craint la feuille blanche. C'est mon cas en cet instant et comme tous les humains, je cède au chant des sirènes... Mieux vaut l'avouer d'emblée pour espérer un peu de mansuétude du lecteur. Je replie donc le temps de ma propre vie.

Il y a un peu moins de 40 ans, le 10 mars 1981, Umberto Eco donnait une conférence pour célébrer le 25^e anniversaire de l'installation de la bibliothèque communale de Milan dans le Palais Sormani (elle y est toujours, vieillissante derrière une prestigieuse façade).

Traduit en 1986, je pris grand plaisir à lire ce texte tandis que *Le Nom de la rose* sortait en salle moins de cinq ans après

la parution en français de ce magnifique roman¹. J'avais alors 23 ans, étudiant entre Paris et Genève.

En une vingtaine de pages, l'homme-bibliothèque – incarnation du « bibliolathe » ou du « bibliotaphe » de Mercier² (Eco possédait quelque 50'000 ouvrages tout de même...) – offre à la fois une satire joyeuse de l'institution « bibliothèque » et le récit de son expérience sur le continent nord-américain. Ce texte, bien connu, confronte un modèle fictif de la

¹ De *Bibliotheca* a fait l'objet de nombreux commentaires. Pour simplifier, tout en recommandant vivement la lecture de la conférence, je signale une présentation du texte par Clémence Jost dans *Archimag* à l'occasion du décès d'Umberto Eco : <https://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2016/02/22/umberto-eco-humour-vision-bonne-mauvaise-bibliotheque>

² Louis-Sébastien Mercier, *Néologie ou Vocabulaire de mots nouveaux : à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*, Paris, 1801, p. 77. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50792d>

« mauvaise » bibliothèque à l'expérience possible en des terres lointaines d'une bibliothèque « à la mesure de l'humain ». Cette dialectique entre une fiction et l'ailleurs, qui prend corps dans et par la mémoire de l'individu Eco, n'est absolument pas anecdotique : en reprenant la vieille tradition du récit de voyage, elle met au cœur de la pensée la question de l'utopie, idéal qui n'existerait nulle part mais horizon de l'action humaine. Par cette courte contribution, je voudrais simplement rappeler, sans exclusive, la fécondité d'une pensée et d'une écriture de l'utopie, pour les professionnels de l'information documentaire. Eco en fournit un exemple éloquent.

Partant de Borgès et de son concept de bibliothèque univers, sensible à leur composition spatiale, dans une réminiscence immédiate de la bibliothèque du couvent du *Nom de la rose* (publié en 1980), Eco imagine les divers usages du lieu : espace de la thésaurisation puis du copiste bénédictin ; bâtiment conçu pour empêcher de lire et cacher des documents « perdus », que seuls les clercs dotés de clés secrètes savent retrouver. L'imaginaire du sémiologue se déploie en quelques phrases et le pousse à distiller en « vingt-et-un points » la contre-image de l'institution, ce qu'il nomme la « mauvaise bibliothèque »,

caricature quasi rabelaisienne de tout ce qui devrait être mis en œuvre pour décourager un possible usager du lieu. Gestion opaque des catalogues et des systèmes de cotation, freins multiples à la consultation et à la photocopie des documents, attitude revêche du personnel et entraves à vivre ne serait-ce que quelques heures dans le lieu même de la bibliothèque, constituent les piliers de ce mauvais tour joué à l'usager. Par sa formulation humoristique, cette drôle de liste se veut et est, bel et bien, inspirante. A l'image des lieux communs, elle renvoie à des visions partagées, des représentations circulantes, « souvenirs lointains » de nos propres aventures ajoute Eco. Il ne se trompe évidemment pas tout à fait. N'importe qui, au sein de ma génération, ayant fréquenté les bibliothèques universitaires d'il y a 40 ans, ne pourra dire le contraire et pourra même trouver le caractère ancien de ces souvenirs très discutables (Eco était alors âgé de 49 ans. Je vous laisse faire le calcul pour remonter à sa vie estudiantine).

Arrivé à ce point de sa conférence, coup de théâtre. Eco déclare renoncer à se frotter à la résolution de la question soulevée en creux par l'énoncé de son contre-modèle fictif. En somme, il refuse de se perdre dans la description symétrique d'un modèle

utopique « idéal » de bibliothèque (une conférence a sa temporalité et on est en Italie, pas à Cuba).

Malicieux, Eco plonge dans son vécu pour dire ce qu'il a éprouvé de plaisant dans sa fréquentation récente des bibliothèques universitaires de Yale et Toronto. Deux lieux bien réels situés outre-Atlantique, faut-il le relever. Des lieux réels mais encore difficiles à découvrir pour les Européens, vu les coûts de transports (l'insensée déréglementation des prix aériens débute précisément en 1978 aux USA!). Subtilement, en aventurier des bibliothèques, Eco remet toutefois la question de l'utopie au cœur de son propos en suivant la voie tracée depuis le 16^e siècle dans les récits de voyage où le « lointain » devient matériau prouvant qu'un autre monde peut exister. La distance spatiale qui s'ajoute au décalage éprouvé avec l'offre des bibliothèques européennes (ce que le professeur n'ose pas dire frontalement dans son discours) l'amène à conclure sa conférence par cette phrase sans équivoque : « Parviendrons-nous à transformer l'utopie en réalité ? ». Alors, de quelle utopie est-il question ?

Le modèle nord-américain saisi par Eco, il y a 40 ans, se caractérise par une ouverture publique large (y compris dimanche et soirée), une circulation au milieu des

rayons rendue libre et aventureuse (aujourd'hui on parle de sérendipité, mais c'est nettement moins élégant). C'est une bibliothèque qui donne un large accès aux photocopies, qui facilite le prêt et renonce à restreindre la consultation en « salle d'étude ». C'est un lieu doté de salons de lecture où l'on boit, mange et fume (si, si), où vont se nouer des aventures amoureuses aussi (si, si), un lieu sans contrôle sinon par les dispositifs antivols grâce à l'introduction de portiques à la sortie du bâtiment. Encore aujourd'hui, cela parle, non ?

Eco pose deux enjeux à travers son modèle de bibliothèque : la pratique de la lecture et la perpétuation d'une proximité physique au document pour qui veut lire. Certes, il n'évacue pas la dimension patrimoniale (conserver ou consulter) et technique (il se réfère à des catalogues encore physiques³ mais capables d'esquisser un modèle relationnel dont l'auteur est la clé, liant « les œuvres de » et « les œuvres sur »...). Surtout, il souligne les risques inhérents à la « xérocivilisation » où une pratique dévoyée de la

³ Eco note en passant l'existence de catalogues informatisés à Toronto « très faciles à consulter ». Il ne s'attarde pas sur cette dimension mais craint le déplacement du support de lecture. Il n'entrevoit pas alors l'écran numérique mais l'outil momentanément dominant : le lecteur de microfiches.

photocopie se substituerait à la lecture. Une pratique qui par ailleurs pose un problème économique et éthique touchant la rémunération des auteurs... Enfin, il appelle à une éducation de la population « à l'utilisation de la bibliothèque », insistant sur le fait que l'on oublie bien vite que cet « instrument » n'est pas si bien connu qu'on pourrait l'imaginer. Questions obsolètes ?

Les aspirations (légitimes) d'Umberto Eco ont en partie trouvé réponse depuis 40 ans et c'est heureux. Fin de l'utopie ? En fait, non. Car l'utopie m'intéresse moins comme système « idéal », an-historique et clos sur lui-même par définition. Ce qui me semble fructueux, c'est la manière dont Umberto Eco a choisi de se positionner pour perpétuer et renouveler l'utopie. Umberto Eco a bel et bien écrit sa conférence à la manière d'une utopie, moins comme système de représentations à rejeter comme un espace stérile par trop d'idéal, mais comme posture décentrée, comme principe critique et mobilisateur pour l'ajustement des pratiques pour le présent. Grandeur de l'utopie lorsqu'on veut bien la penser comme manière de penser pour se préserver des évidences supposées, des idéologies et autoritarismes de tout poil. C'est précisément le rôle des revues, ou de bulletins d'associations comme Hors-

Texte, mais c'est aussi bien sûr le rôle des livres que les bibliothèques offrent à lire. L'utopie est « livre et bibliothèque » rappelait François Rosset, précisément par ses « incessantes régénérations »⁴, condition de circulation des idées. Qu'on ne s'y trompe pas. Le support des signes n'est pas l'enjeu. Seule la pensée critique et libre avec sa part d'incertain sur le chemin à suivre doit nous occuper en lisant, en écrivant. ♦

⁴ François Rosset, « livres et bibliothèques » in Bronislaw Baczko, Michel Porret, François Rosset (dir.), *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*, Chêne-Bourg, 2016, p. 695.

Evolution d'une bibliothèque de quartier en ville de Lausanne

Isabelle Cardis Isely, responsable de la bibliothèque de Montriond, Lausanne

Il n'y a pas encore 40 ans...

Jeune ado au nez toujours fourré dans un livre, je rythmais mes semaines par une visite le samedi matin à la bibliothèque publique du bourg voisin. Elle était tenue par un enseignant retraité qui connaissait tous ceux qui en franchissaient le seuil, anciens élèves sur 2 générations et leurs propres enfants, anciens collègues ou notables communaux : tous se voyaient salués par leur nom et il n'était pas rare qu'un livre ou deux aient été mis de côté à leur intention depuis leur dernière visite.

Les collections étaient de taille humaine, elles tenaient sur une quinzaine de rayonnages alignés et les bons lecteurs pouvaient espérer avoir lu un jour l'ensemble des ouvrages rangés là : c'était du moins le pari que s'était fait un autre enseignant retraité, qui empruntait depuis quelques

années 4 livres à chaque visite, en suivant l'ordre alphabétique des auteurs.

Chaque visiteur venait avec le but précis d'emprunter des livres de « qualité » pour passer un bon moment de lecture, loisir privilégié qui donnait aussi une bonne estime de soi et le sentiment de faire partie d'un cercle de gens cultivés. Chacun savait aussi qu'il trouverait là l'ouvrage qui répondrait à sa curiosité ou qui l'aiderait à faire un premier pas dans un domaine où il cherchait à se former, pour ses loisirs ou son métier.

La bibliothèque était donc un lieu d'approvisionnement reconnu et bon marché. Le bibliothécaire l'animait de sa personnalité joviale et cultivée. Enfants et adultes s'y rendaient autant pour y trouver le bon livre que pour y passer un bon moment et y discuter entre pairs.

Janvier 2001 : la Bibliothèque de Montriond à Lausanne

Lorsque j'ai commencé à travailler à la bibliothèque de Montriond, une dizaine d'années plus tard, j'y ai retrouvé les mêmes sensations. Certes, la bibliothèque était bien plus grande, même si elle était la plus petite du réseau en terme de surface, mais on y retrouvait la même odeur caractéristique et la même sensation de «cocon» familier et rassurant, le même sentiment d'immuabilité. Les rayons étaient disposés de telle façon qu'ils offraient des coins discrets (où les pages coquines de certains magazines pouvaient être déchirées impunément) et les collections documentaires étaient rangées sans suivre systématiquement l'ordre numérique de la classification Dewey: le lecteur faisait donc régulièrement appel à une bibliothécaire pour s'y retrouver.

Mes collègues, à une exception près, n'avaient pas suivi de formation de bibliothécaire. Elles avaient suivi des voies professionnelles différentes et avaient été engagées sur la base de leur amour des livres, de leur connaissance d'un domaine en particulier et surtout de leur contact facile avec le public. Elles avaient une mémoire extraordinaire: elles connaissaient leur fonds sur le bout

des doigts. Leur jeu préféré consistait à trouver le titre d'un roman (et le nom de son auteur) sur la base d'une vague description du lecteur. La plupart du temps, elles savaient où se trouvait le livre désiré, dans quel rayon ou chez quel lecteur, et ce d'autant plus s'il s'agissait d'un livre concernant un domaine dont elles étaient devenues les spécialistes avec le temps.

Bien des lecteurs connaissaient la bibliothèque depuis son ouverture, en mars 1968. Certains y étaient venus en étant enfant, puis revenus avec leurs propres enfants. Quels que soient les événements qui avaient jalonné leur vie, ils étaient heureux et rassurés de retrouver ce lieu immuable où les ouvrages se conservaient depuis des années et où les bibliothécaires vieillissaient au même rythme qu'eux, les connaissant parfois depuis leur enfance. Chacune d'entre elles avait d'ailleurs «ses» lecteurs, qu'elle servait régulièrement et pour lesquels elle mettait des ouvrages de côté, neufs si possible, qu'ils empruntaient les yeux fermés et en grand nombre.

Les enfants venaient avec leurs parents ou avec leurs classes, pour des «visites-épicerie»: ils empruntaient autant de livres que permis et les rapportaient un mois après.

La bibliothèque était donc un lieu rassurant et immuable, où chacun était connu et pouvait compter sur une bibliothécaire pour repartir avec des livres qui lui plairaient, en principe des romans. Bibliothécaires et lecteurs (des lectrices pour la plupart) faisaient partie du même monde littéraire, chacune se reconnaissant dans l'autre, les premières restant néanmoins les références et les reines du lieu.

Evolution et changements

Entre 2001 et 2014, la bibliothèque a connu plusieurs vagues de réaménagement tendant toutes vers une meilleure clarté du classement des livres et vers une valorisation des collections, notamment par une diminution, au final, d'un bon quart du nombre des ouvrages. Pour commencer, en 2005, les rayons ont été alignés à la règle et les ouvrages documentaires classés dans l'ordre numérique de la classification Dewey. Les rayonnages en bois ont disparu au profit de bibliothèques métalliques plus larges et plus modernes. Une signalétique fut posée et les lecteurs ont trouvé un début d'indépendance dans la recherche de leurs ouvrages au rayon. Néanmoins, ils continuaient à passer systématiquement auprès des bibliothécaires pour rendre et emprunter leurs livres, très souvent en remplissant leur carte (20 ouvrages

pour les adultes et 15 pour les enfants de moins de 15 ans).

Du côté des accueils de classes, l'offre en animations s'est progressivement élargie, notamment en s'inspirant des animations proposées par les collègues valaisan. n.e.s : le but était d'offrir une plus-value à une visite effectuée à Montriond, comparé à un passage dans la bibliothèque du collège voisin, aménagée dans les combles grâce aux dons de livres par les parents d'élèves et gérée par une enseignante. L'information a circulé dans les salles des maîtres et les classes se sont faites plus fréquentes les après-midis.

Cette tendance s'est accentuée encore lorsque la municipalité a octroyé à Montriond un mi-temps supplémentaire au 1^{er} janvier 2008 pour accueillir les classes le matin. Dès lors, avec une capacité d'accueil de 14 classes par semaine, Montriond a reçu des enseignants et leurs élèves à un rythme d'une visite toutes les 4-5 semaines (soit entre 5 et 11 visites par classe et par année scolaire).

Pendant la même période, une collègue a développé l'accueil des tout-petits et de leurs parents dans des animations s'adressant aux familles (« Né pour lire »), de façon ponctuelle ou régulière (contes et bricolages du mercredi après-midi).

Ces actions ont attiré un public familial croissant et la bibliothèque est devenue un lieu où il était désormais possible de créer des liens et de développer un sentiment d'appartenance à un groupe.

La bibliothèque a vu son public jeunesse exploser : il a augmenté de 80 % entre 2003 et 2013, alors que le public adulte augmentait de 8 % dans la même période (des parents, pour la plupart). Cette augmentation du nombre de lecteurs a permis d'atténuer la diminution du nombre de prêts par personnes (entre 2003 et 2013, 60 % de prêts en moins par adulte et 40 % de moins par enfant, par année).

En 2013 et 2014, les lieux ont été rafraîchis et réaménagés. Plusieurs vagues de désherbage se sont succédées, des rayonnages ont été supprimés afin de dégager de l'espace libre et du mobilier de jardin a été installé sur la terrasse : ces mesures ont permis au public de s'installer confortablement autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la bibliothèque.

De son côté, la gestion des collections a été davantage pensée à une échelle «réseau», avec l'engagement d'une cheffe de projet coordonnant le tout et la multiplication du nombre des acquéreurs (une vingtaine actuellement), spé-

cialisés dans des domaines précis mais pour l'ensemble des sites. De nouveaux documents et offres numériques sont apparus (DVD, ebooks, etc.). A Montriond, le personnel s'est peu à peu renouvelé avec de jeunes titulaires du CFC de bibliothécaire.

Depuis 2016, le réseau propose une médiation plus importante par le site internet des Bibliothèques de la Ville : coups de cœur et booktubing par les collègues du réseau, listes thématiques, actualités, formations en ligne, etc. Enfin, des bornes de prêts/retours ont été installées dans tout le réseau en novembre 2017. Ce nouvel outil a profondément interrogé les valeurs des bibliothécaires et les attentes des lecteurs.

L'offre en animations s'est également diversifiée, par :

- des actions hors les murs : par exemple, une présence à la piscine de Bellerive depuis 2013 pendant la période de vacances estivales ;
- des partenariats avec les acteurs socio-culturels du quartier dans des projets communs autour d'un thème ou par la mise sur pied d'une grainothèque et d'un dispositif visant à sa pérennité (mai 2018) ;
- des événements récurrents : clubs lectures (8-10 ans, 10-15 ans, adultes)

et ateliers d'écriture, sans compter des expériences autour du jeu de rôle.

Ces 20 dernières années, l'évolution de la bibliothèque a été étroitement liée à l'évolution sociale du quartier et à celle des technologies. L'institution comme les bibliothécaires se sont efforcés d'y répondre : le public adulte et jeunesse a vu ses loisirs s'élargir notablement et chacun est maintenant très occupé. L'offre culturelle s'est diversifiée et démocratisée. Dans le seul domaine du livre, la production éditoriale a explosé et il n'est désormais plus possible de feuilleter chaque nouveauté. Enfin, internet a donné un accès très large et immédiat à l'information, avant la venue des réseaux sociaux, chronophages.

La population du quartier a également changé : elle s'est « gentrifiée » et diversifiée, ce qui a pour conséquence des attentes et des demandes très différentes d'une personne à l'autre. Habités à consommer et attentifs à ce qui leur est dû, les usagers sont également sur-sollicités par les offres culturelles et les actions marketing commerciales. Ils souffrent d'un « report de charge » sur leurs épaules, les institutions et les fournisseurs de service considérant que l'électronique leur permet désormais d'effectuer eux-mêmes chaque démarche

de façon indépendante, ce qui peut les rendre profondément désemparés lorsque la machine leur résiste dans une procédure parfois extrêmement pointilleuse : on a régulièrement le sentiment que la technologie est mise au service de sa propre performance et à celui des finances, reléguant le service à l'humain au rôle d'un idéal dépassé.

En guise de conclusion : aujourd'hui

Chercher à témoigner de l'évolution de la bibliothèque Montriond ces dernières années passe nécessairement par une réflexion sur l'évolution de la société durant la même période, car elle est inscrite dans un quartier et dans une société qui ont fortement évolué. L'environnement dans lequel elle œuvre est en mouvance perpétuelle et chacun, lecteur comme professionnel, doit s'adapter au quotidien. En cela, la formation professionnelle du personnel est fondamentale, en début comme en cours de carrière.

Jamais comme auparavant, la bibliothèque a un rôle à jouer dans la Cité, en fournissant des documents sur toutes sortes de supports, bien sûr, mais également en permettant au public de se délasser, de se former et de participer à la vie culturelle de la ville dans une liberté

aussi grande que possible, chacun s’y engageant à sa mesure et à la manière qui lui convient.

La bibliothèque de quartier offre avant tout à ses lecteurs un lieu où s’exerce le vivre ensemble et où ils peuvent, s’ils le désirent, créer et retrouver un lien social souvent malmené. Devant la grande variété des attentes du public et des situations personnelles, face à l’évolution constante des technologies, les bibliothécaires exercent désormais un métier aux multiples facettes. Le métier est devenu passionnant et très varié, mais aussi exigeant et parfois épuisant. Il est essentiel, dans ce cadre-là, de se poser

régulièrement la question de ses propres valeurs, de s’interroger sur les besoins du public et d’œuvrer dans une équipe tolérante et bienveillante.

En 2019, le constat s’impose : les lecteurs ont plus que jamais besoin de liens, de relations humaines et d’endroits où ils sont reconnus, où ils peuvent trouver des réponses à leurs questions, profiter de la médiation indispensable des professionnels vers les nouveaux services ou les documents... et reprendre leur souffle. La bibliothèque de quartier est un de ces lieux. ♦



Interview : Jacques Cordonier

Interview menée par **Pierre Guanzini**, étudiant en Bachelor ID, HEG Genève

Titulaire d'un diplôme de Conservateur des bibliothèques (ENSB-Lyon) et d'un DEA en sociologie (EHESS-Paris), Jacques Cordonier a dirigé la Médiathèque Valais de 1988 à 2008. Il est chef du Service de la culture du Canton du Valais dès sa création en 2005, il a été vice-président de la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles CDAC de 2016 à 2018. Parallèlement, il devient membre du Conseil de fondation de Bibliomedia en 2017 et préside la Fondation SAPA: Archives suisses des arts de la scène depuis 2019.

Comment percevez-vous l'évolution des bibliothèques et de leurs missions ces 40 dernières années ?

Que doit faire le bibliothécaire pour s'adapter à ces changements ?

Il y a quarante ans, la profession percevait les prémices d'un changement profond. F.W. Lancaster (US National Library of Medicine) avait utilisé pour la première fois, en 1978, le terme « Paperless society », les nouvelles formes de diffusion et d'accès à l'information se faisaient jour dans les domaines scientifiques. A Genève, Georges K. Thompson, directeur de la Bibliothèque du BIT, évoquait l'intérêt de passer de la bibliothéconomie aux « sciences de l'information » et à Lausanne, Jean-Pierre Clavel faisait de la Bibliothèque cantonale et universitaire un leader européen de l'informatisation des bibliothèques. De leur côté, les bibliothèques de lecture publique romandes entamaient une profonde mutation dans la foulée d'une enquête menée sous l'impulsion de Fernand Donzé, alors Directeur de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Les ingrédients du changement qui allaient nous occuper au cours des décennies à venir étaient là : l'informatisation, élément le plus évident mais qui dans un premier temps ne remettait pas en cause les fondements de la bibliothèque traditionnelle, la dématé-

rialisation de l'information et les réseaux qui allaient définitivement amener les bibliothèques à quitter leur rôle de gardiennes d'une information considérée comme rare pour devenir actrices d'une société du « trop plein d'informations ». Elles fondent désormais leur travail sur la maîtrise des outils technologiques et la qualité de la relation à leurs publics : leur raison d'être découle de leur capacité à apporter une « valeur ajoutée » à l'information. Les bibliothèques sont devenues un centre de compétences et un espace dans la cité où le client a pris, en termes de priorité et d'espace, la première place.

La bibliothèque est-elle devenue un des pivots de la culture depuis le changement de cap qu'opère le milieu ces dernières années (bibliothèque troisième lieu, arrivée de l'informatisation, de la numérisation, ...) ?

Pourquoi ?

Lorsque dans les années 90, dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, nous cherchions une dénomination pour les nouveaux métiers, un membre du groupe de travail avait suggéré le terme de « logisticien de l'information ». Il n'a pas été retenu, mais il dénotait assez bien le positionnement des professionnels de l'époque : la logistique ne

poursuit pas de but par elle-même, elle est uniquement au service de ceux qui y recourent et fait écho à une attitude de parfaite neutralité à l'égard des contenus. Aujourd'hui, les bibliothèques vont plus loin et sont également devenues « programmatrices de contenus » à travers des propositions et des formats variés d'activités qu'elles organisent. Prolongeant ainsi leurs fonctions traditionnelles de prêt et d'accès à l'information sous leurs diverses formes, elles sont un acteur culturel important, parfois le seul qui ait une activité régulière de niveau professionnel dans de petites localités.

Vous avez été dans la formation des métiers des bibliothèques pendant quelques années (1982 à 1986).

Quel est votre constat sur l'évolution de la formation dans notre secteur ?

Et quelles sont vos attentes à l'égard des formations en Information Documentaire ?

Sans être au fait des évolutions les plus récentes de la formation professionnelle, je considère que celle-ci a effectué sa mue en ce qui concerne la prise en compte de la place de la technologie, mais comme il s'agit d'un élément en constante évolution, ceci n'est jamais acquis. Si je me réfère au site de la HEG, la formation ambitionne de dévelop-

per « une vision conceptuelle et stratégique de l'information » et de préparer à « s'adapter à un public varié dont les besoins évoluent suivant le contexte », voilà l'essentiel de ce qui permettra au professionnel d'agir et d'évoluer durablement. Le site de la HEG indique ensuite que le spécialiste en information documentaire est un « intermédiaire entre les flux d'information et les utilisateurs, [qui] doit comprendre leurs attentes et structurer l'information de manière à pouvoir la retrouver facilement ». Le logisticien évoqué précédemment n'est pas loin ! Ce profil est-il suffisant pour contribuer à l'action culturelle en bibliothèque ou faut-il envisager des métiers et des profils différents en fonction des prestations : ici un spécialiste en information documentaire, là un médiateur ou un programmeur culturel, un formateur d'adultes ? Ceci peut être envisagé dans des structures d'une certaine importance, mais qu'en est-il dans des bibliothèques plus modestes, en particulier en lecture publique, où le bibliothécaire doit être polyvalent et pouvoir s'appuyer sur une culture générale, ainsi que sur une compréhension des enjeux sociaux et des tendances culturelles, tout en cultivant des compétences relationnelles lui permettant d'insérer son activité dans l'environnement de la bibliothèque ?

La volonté de réseaux est très forte dans le domaine bibliothéconomique suisse, pourtant le canton de Vaud fait bande à part en fondant Renouvaud en 2016 et en quittant RERO.

Qu'en pensez-vous ? Est-il mieux de partir de RERO pour créer un outil plus puissant et performant, ou alors faut-il rester ensemble et l'union fera la force ?

RERO a été l'instrument de l'ambition des bibliothèques scientifiques et d'étude de mutualiser à la fois les outils informatiques (système commun), le travail (« catalogage partagé ») et les ressources documentaires (« catalogue collectif »). C'était une volonté politique de considérer l'ensemble de la Suisse romande comme un espace commun pour les bibliothèques dont, malheureusement, les bibliothèques de lecture publique sont demeurées majoritairement à l'écart. Dans ce territoire, il s'agissait de faire circuler les documents, par la suite la mobilité des usagers a été prise en compte à travers le système de reconnaissance des cartes de lecteurs. Le départ du Canton de Vaud ne fait que précéder celui, prochain, des bibliothèques scientifiques qui vont réaliser leur propre réseau au niveau de l'ensemble de la Suisse. Ce n'est donc pas la fin des réseaux, mais leur mutation, leur positionnement dans

de nouveaux périmètres, car la mise en commun des ressources documentaires et la circulation des usagers demeurent des objectifs importants. Ceci amène RERO à se repositionner et à se projeter dans le futur avec de nouveaux partenaires et de nouveaux outils. Ce peut être l'occasion de mettre les bibliothèques de lecture publique en réseau, accompagnant ainsi la mobilité des habitants de Suisse romande tout en contribuant à renforcer leur efficacité dans des domaines aujourd'hui encore insoupçonnés : pourquoi pas en matière de programmation culturelle ? Il y a un peu plus de dix ans les Bibliothèques municipales de Genève, la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et la Médiathèque Valais réalisaient un programme commun de lectures publiques favorisant la circulation de leurs propositions. Une piste à explorer et à approfondir ?

De quel œil voyez-vous les associations de professionnels dans notre milieu, et quelles sont vos attentes par rapport à ces dernières, comme Bibliosuisse ?

En tant qu'association faîtière professionnelle, Bibliosuisse est tout d'abord porteuse des valeurs formalisées dans le Code d'éthique pour les bibliothécaires et les professionnels de l'information.

Asseoir l'activité professionnelle sur l'affirmation du rôle et de la responsabilité des métiers est plus actuel que jamais dans un contexte où la fiabilité de l'information devient un enjeu de société : qu'est-ce que les professionnels ont à apporter collectivement sur ce point ? Voici une problématique qui intéresse tous les types de bibliothèques. L'association faitière est ensuite la représentante des intérêts des bibliothèques et de leurs professionnels à l'égard des pouvoirs publics et des autres groupements d'intérêt. Je pense ici, par exemple, au droit d'auteur, au sujet duquel une position commune est importante. De manière générale, Bibliosuisse peut être le lieu de la formation d'une opinion commune des bibliothèques, autonome de leurs institutions et autorités de rattachement. Bien évidemment, il est également attendu que Bibliosuisse ait des prestations à l'égard de ses membres, notamment en termes de formation continue : ici il s'agit de veiller à la diversité des attentes et des situations. Le bon accomplissement de ce dernier point est déterminant pour asseoir la légitimité de l'Association auprès des professionnels.

La Médiathèque Valais est devenue un pôle en matière de culture en Valais. Rappelons ici les Arsenaux, qui regroupe la Médiathèque Valais -

Sion, les Archives de l'État du Valais et la direction du Service de la Culture. Est-ce là une voie à suivre de manière générale ? C'est-à-dire un espace physique (et virtuel) qui regroupe tous les services liés à la notion de culture.

Les Arsenaux ont été conçus en fonction des conditions et possibilités locales. Néanmoins c'est pour moi une conviction forte : l'avenir des bibliothèques se situe dans la conjonction de leur présence dans les réseaux numériques et au cœur de la ville, du quartier ou du village par l'intermédiaire d'un lieu physique, clairement identifié. J'aime à dire que l'entreprise est réussie, entre autres, lorsque même les habitants qui ne fréquentent pas la bibliothèque en sont fiers parce qu'elle a acquis un caractère emblématique. A n'en pas douter, réaliser un tel équipement avec d'autres partenaires contribue au succès. Pour cela, il importe que les fonctions propres à chacun des partenaires et celles communes à tous soient préalablement identifiées avec soin afin que le programme de construction puisse en tenir compte.

Enfin, pour finir sur une petite touche de fantaisie : dans une interview du 9 décembre 2015, accordée à Canal9, vous donnez la définition d'un délégué culturel en le comparant à un sal-

timbanque et à un géomètre. Peut-on reprendre cette image pour parler des bibliothécaires et de leurs missions ?

Je compare en effet volontiers la fonction d'interface du délégué culturel entre le monde de l'art et des artistes, d'une part, et celui de la politique et de l'administration, d'autre part, à celle d'un Janus avec un visage de rigueur et un autre de créativité et de poésie. Pour le bibliothécaire qui est certes également un « passeur de

portes », j'utiliserais l'image donnée par Martin Nicoulin, un collègue fribourgeois, qui l'évoquait comme un « boulanger du savoir » ou de la culture. Sa qualité est en effet d'intégrer des éléments différents, de les laisser agir, « lever », pour en faire une nourriture destinée et accessible au plus grand nombre, dans le respect du goût de chacun. Comme le boulanger, le bibliothécaire est garant d'une nourriture quotidienne, il inscrit son travail simultanément dans l'immédiat et dans la durée. ♦



Quarante ans, trois jalons

Michel Gorin, Maître d'enseignement HES, HEG-Genève

Entre mars 1994 et mars 1999, j'ai eu à la fois le privilège et l'immense plaisir de présider l'AGBD, dont je suis par ailleurs membre depuis le début des années quatre-vingts.

Lorsque la revue «Hors-Texte» est née, il y a quarante ans, je commençais mes études à l'Ecole de bibliothécaires de Genève (quel symbole!), qui m'engagea en 1989 et à laquelle je suis demeuré fidèle depuis lors, parce que je ne m'y suis jamais ennuyé, même si elle a bien changé!

Quarante ans! C'est extraordinaire, pour la revue d'une petite association professionnelle régionale, quintessence, en quelque sorte, du système de milice grâce auquel l'AGBD existe depuis si longtemps. Ça l'est également, si l'on observe l'évolution du monde de l'information documentaire durant cette période.

Je ferai simplement référence à l'une de mes dernières lectures professionnelles,

afin de retracer sous forme de trois grands jalons, forcément subjectifs, ma vision de l'évolution qui caractérise le monde des bibliothèques depuis quarante ans.

«En 1931, S. R. Ranganathan proposa ses cinq lois de la bibliothéconomie. Ces lois font partie des pierres angulaires de la pensée bibliothéconomique:

1. *Les livres sont faits pour être utilisés.*
2. *A chaque lecteur son livre.*
3. *A chaque livre son lecteur.*
4. *Epargnons le temps du lecteur.*
5. *Une bibliothèque est un organisme en développement»* (Lankes 2018, p. 66).

R. David Lankes, en citant S.R. Ranganathan, nous montre que le fait de placer l'usager au centre des préoccupations n'a aujourd'hui plus rien de révolutionnaire...

«Penser usagers»: voici un premier jalon correspondant à «remettre l'église au milieu du village», soit l'usager au centre, alors que dans les années septante et quatre-

vingts, l'informatisation des bibliothèques était souvent vue comme une fin en soi...

Second jalon : « *Les meilleures bibliothèques considèrent que la communauté en elle-même est sa collection [sic].* » (Lankes 2018, p. 211). Autrement dit, de manière encore plus directe, les « *mauvaises bibliothèques ne font que développer des collections. Les bonnes bibliothèques développent des services (et la collection n'est que l'un d'entre eux). Les meilleures bibliothèques développent des communautés.* » (Lankes 2018, p. 72). Je constate avec intérêt que nos bibliothèques évoluent dans ce sens depuis bien plus d'années qu'on ne l'imagine, stimulées par les discussions autour du « 3^e lieu »¹ et du « modèle des 4 espaces »². De nombreux services ont été développés ou créés, alors que les lieux sont de plus en plus aménagés de manière fonctionnelle et conviviale, ce qui permet de développer des communautés autour de nos bibliothèques.

Et pour conclure, un troisième jalon fondamental, illustré par la conclusion de l'ouvrage de R. David Lankes (p. 228-229) :

« Lorsque vous limitez vos attentes envers une bibliothèque à celles d'un fournisseur de produits pour votre consommation de base, celle-ci entre en concurrence directe avec Amazon et Google. Mais si vos attentes sont plus élevées, si vous attendez de votre bibliothèque qu'elle défende vos intérêts vis-à-vis de la complexité de l'infrastructure du savoir, si vous attendez de votre bibliothèque qu'elle soit un centre d'apprentissage et d'innovation, [...], si vous attendez de vos bibliothécaires qu'ils et elles aient à cœur votre succès, [...], si vous attendez de votre bibliothèque qu'elle vous inspire, vous défie, vous provoque tout en respectant qui vous êtes par-delà votre capacité de payer, dans ce cas vous vous attendez à une excellente bibliothèque. Vous méritez une excellente bibliothèque. Exigez-la ! ». Aujourd'hui, nos bibliothèques doivent tendre à être des lieux de vie et des lieux stimulant toutes les formes d'expression du vivre ensemble, du sentiment d'appartenance, bref, de la démocratie. En visant l'excellence, elles s'assurent un bel avenir ! ♦

Référence

LANKES, R. David, 2018. Exigeons de meilleures bibliothèques : plaidoyer pour une bibliothéconomie nouvelle [en ligne]. Montréal : Les Ateliers de Sens Public. [Consulté le 22 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : http://ateliers.sens-public.org/exigeons-de-meilleures-bibliothèques/media/Lankes_Exigeons-de-meilleures-bibliothèques_2018.pdf. ISBN 978-2-924925-07-2

1 <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf> (consulté le 22 janvier 2019)

2 <https://blogs.ifla.org/public-libraries/2016/03/29/the-four-spaces-of-the-public-library/> (consulté le 22 janvier 2019)

Bibliothèques ou bibliothécaires ?

Patrick Johner, conseiller en information documentaire Service écoles-médias (SEM)

*« Ceux qui ne lisent pas
de livres n'ont qu'une seule vie,
les pauvres : la leur »*

Umberto Eco

Dans les écoles primaires genevoises, ce sont les enseignant-e-s qui assurent la gestion et l'animation des bibliothèques faute de postes de bibliothécaires professionnel-le-s. Et pour ce faire, l'auteur de cet article - bibliothécaire engagé et actif au sein du comité de l'AGBD il y a quelques années - leur apporte son aide et ses conseils. Si la nécessité de promouvoir la lecture auprès des jeunes enfants fait sens et ne saurait être mis en cause, le questionnement induit par le titre de cet article porte plutôt sur le fait de savoir si le cautionnement d'un professionnel a sa raison d'être ? Plus simplement, de-

vons-nous privilégier des bibliothèques pour les élèves plutôt que des postes de bibliothécaires ? Pour bien comprendre les enjeux, un rapide historique du projet, puis le périmètre des interventions de ce professionnel va suivre. Et c'est en connaissance de cause que la question pourra vraiment être posée avec bien sûr des éléments de réponse.

La construction des écoles primaires à Genève est assurée par les communes en respectant un règlement cantonal. Dans ce contexte, un local pour une bibliothèque de quatre-vingts mètres carrés est prévu. Pendant les années 80-90 des enseignant-e-s s'en occupaient à mi-temps ou à plein temps ce qui avait amené notre association professionnelle à interpellier la direction du Primaire à ce sujet. La réponse au Comité de l'AGBD était sans équivoque : ce ne sont pas des

bibliothèques mais des Ateliers du livre, et nous n'avons pas besoin de bibliothécaires car nous faisons appel à des animateurs d'ateliers du livre.

Le temps a passé, les restrictions budgétaires sont arrivées ce qui fait que certaines écoles ont conservé une bibliothèque animée par des enseignant-e-s bénévoles ou parfois des parents d'élèves. Certaines ont informatisé leur catalogue avec souvent un petit logiciel gratuit ou payant qui le plus souvent tournait sous une ancienne version de Windows.

Dans tous les cas, le corps enseignant étant persuadé que pour favoriser la lecture, il faut une bibliothèque dans l'école, ce sont bien des considérations pédagogiques qui les amènent à donner de leur temps pour ce type de projet.

Dès 2010, le Service écoles-médias (SEM) - en charge de l'informatique pédagogique pour les écoles du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) - a progressivement migré les ordinateurs de l'école primaire sous Ubuntu, soit un système d'exploitation libre. De fait, il fallait trouver une alternative aux solutions logicielles pour bibliothèque en place et c'est vers PMB - pour PhpMyBibli et non

petite et moyenne bibliothèque - que le SEM, sur préconisation d'un groupe d'utilisateurs, s'est tourné.

La configuration technique est simple : le logiciel est installé sur un serveur de l'Etat et chaque école dispose d'une instance autonome avec son catalogue. L'accès se fait via le réseau en WEB service, ce qui ne demande ni installation ni prise en charge de sauvegardes locales. A ce jour, plus de soixante écoles utilisent PMB pour leur Atelier du livre et ce sont des enseignant-e-s qui en assurent la gestion en plus de leur classe. Dans certains cas, nous avons une personne responsable, mais dans la plupart des cas c'est une commission bibliothèque qui en assure la responsabilité.

Le conseiller en information documentaire du SEM assure la maintenance de ces instances afin d'en garantir le fonctionnement technique et la mise à jour du logiciel après avoir testé les nouvelles versions. Il communique régulièrement avec les écoles et répond aux questions ou demandes de ces dernières. C'est lui qui fait à distance la mise à jour des fichiers élèves une fois par année, à la rentrée.

Au début, il s'agissait principalement d'accompagner dans une réinformatisa-

tion de leur catalogue de bibliothèque, lors de la migration des postes informatiques pédagogiques de leur école, sous logiciel libre avec Ubuntu. A ce jour, la dizaine de nouvelles demandes qui arrive chaque année concerne plutôt la remise en route de l'Atelier du livre, mis en sommeil faute de ressources disponibles pour en assurer la gestion. Dans ces cas, les interventions du conseiller en information documentaire sont beaucoup plus complètes : il commence par aider les équipes à trier les ouvrages à conserver, les encadre pour (ré)aménager le local Atelier du livre pour en faire un lieu de lecture et, si le local est assez grand, aussi un lieu avec des places de travail.

Tous ces ateliers du livre ont un historique différent avec, en commun, une personne détachée pour s'en occuper dans les années 80 et 90, qui a instauré un classement maison parfois proche de ce que font les professionnels, mais il se peut que les livres soient triés par types de personnages pour les fictions. Il en est de même avec les cotes qui vont d'une CDU simplifiée à des systèmes complexes de gommettes de différentes couleurs, grandeurs et formes qui sont collées en plusieurs couches, ce qui pose des problèmes pour savoir dans quel ordre ranger les livres. Dans ces cas, il

s'agit de proposer de simplifier le système tout en conservant la logique de base pour ne pas devoir tout refaire. Avec des collections comprises entre 1'000 et 4'000 livres, le système de classement peut rester rudimentaire avec par exemple des gommettes rouges pour les romans qui seront classés au rayon par collections, ce qui correspond à la logique la plus souvent rencontrée. Les documentaires seront classés par grands thèmes, une vingtaine, avec par exemple des gommettes vertes sur lesquelles une lettre est écrite à la main. Les bandes dessinées sont rangées dans des bacs quand il en existe par personnage principal et les albums pour les petits sont simplement déposés dans ces bacs afin de laisser un gentil désordre qui favorise la découverte de livres différents.

Le référencement - et non le catalogage - est simplifié, seules les informations jugées utiles à la recherche sont enregistrées sur PMB avec un masque de saisie adapté. Ce qui fait que les auteurs de documentaires ne sont souvent pas renseignés, que seules les collections significatives pour les élèves sont reprises. Le fait que PMB utilise des listes d'autorité favorise la cohérence de la saisie qui est souvent effectuée par plusieurs personnes différentes.

Dans un cas sur cinq, il existait au préalable un catalogue informatisé, souvent avec un système propriétaire sous Windows 95 ou 98, ce qui complique la reprise, car il n'est pas possible de récupérer les anciennes données dans un tableur sans passer par des manipulations complexes. Souvent, il s'agit de listes pour inventaire qui ne comportent pas tous les champs saisis et conduit à une reprise partielle des données. De plus, rares sont ces systèmes qui fonctionnaient avec un code-barres unique collé sur le livre, souvent c'était l'ISBN qui était utilisé pour le prêt.

Tout cela demande passablement de travail pour les enseignant-e-s en charge de la bibliothèque avant de pouvoir mettre en service le prêt. Quelques écoles ont demandé à tou-te-s les titulaires de traiter une centaine de notices, d'autres se sont partagé le travail au sein d'un petit groupe de personnes motivées. Autant de raisons de constater que dans certaines écoles le projet d'informatisation dure trois mois alors que dans d'autres cela se fait sur une ou deux années.

Pour les professionnels, un catalogue de bibliothèque - donc le catalogage - a pour objectif de permettre des recherches documentaires de qualité sur la base de très nombreux critères et de

différencier les différentes éditions d'un ouvrage. Dans les écoles primaires genevoises, il s'agit d'avoir un inventaire plus ou moins documenté pour faire du prêt et savoir si un titre existe ou pas dans la collection au moment de faire des acquisitions complémentaires. Quelques écoles complètent la description avec des mots-clés pour permettre une recherche thématique.

A la question de savoir s'il faut des bibliothèques dans toutes les écoles, tout le monde s'accordera pour dire que c'est indispensable dès le plus jeune âge de prendre l'habitude de fréquenter une bibliothèque. Fort de ce constat, les Ateliers du livre du primaire sont indispensables au cursus scolaire de nos enfants. Faute de pouvoir envisager l'engagement de professionnels de l'information documentaire pour s'en occuper, même à temps partiel, faut-il aider nos collègues dont la mission première est l'enseignement ?

Ne pas les aider comme cela s'est fait à la fin du siècle passé, c'est favoriser une gestion souvent peu conforme aux normes de notre profession ce qui obligera les élèves à changer leurs référentiels au moment de l'entrée au Cycle d'orientation. C'est aussi favoriser la perte de temps et d'énergie de la part de ces

quasi bénévoles qui s'engagent en priorité pour la promotion de la lecture et non pour exercer un autre métier. Fournir un système de gestion de bibliothèque basé sur le principe des logiciels libres, donc de données récupérables, c'est aussi optimiser l'investissement fait puisque cela assure une pérennité certaine aux catalogues, donc aux données.

L'auteur de ces lignes a fait un choix qui lui semble pragmatique, celui d'accompagner ses collègues enseignant-e-s afin d'optimiser, en temps et en énergie, les tâches bibliothéconomiques en proposant un accompagnement métier et de

la formation pour concilier à la fois le génie local et des normes professionnelles basiques.

Et pourquoi? Tout simplement pour avoir des bibliothèques pour tous nos enfants, afin de leur donner dès leur plus jeune âge le goût et l'habitude de la lecture. Et pourquoi pas rêver qu'un jour, ces Ateliers du livre soient confiés à des professionnels puisqu'ils auront le mérite d'exister. ♦

Patrick.johner@edu.ge.ch

<https://www.linkedin.com/in/johner-patrick-15372511/>



Face à face, Gilbert Coutaz et le métier d'archiviste. Deux parcours qui se combinent et se confondent

Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises

Retracer une carrière professionnelle qui se fond presque avec la durée de l'existence de Hors-Texte, c'est aller au-delà d'un simple bilan personnel, d'une égo-histoire. C'est dans notre cas traverser une période charnière du développement de l'archivistique et des sciences de l'information. Notre chance a été de la parcourir, en endossant des responsabilités nombreuses et à des titres divers, mû par de fortes convictions et placé devant des situations changeantes. Il vaut mieux parler d'une histoire parallèle, avec de multiples passerelles entre la discipline et son représentant.

A marche forcée

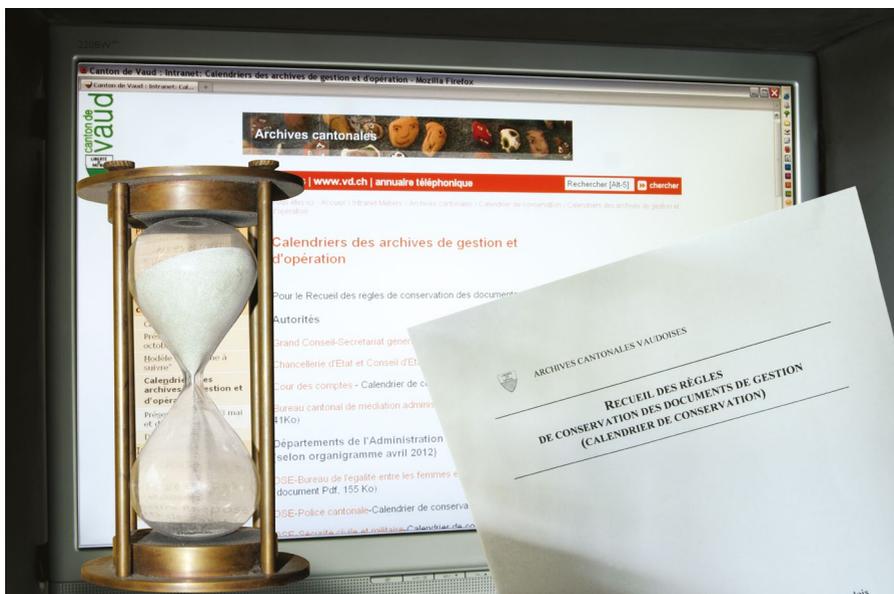
Rappeler les dates extrêmes de notre activité professionnelle, 1^{er} mai 1981-31 juin 2019, c'est souligner que nous avons exercé sans doute durant la période des plus grandes mutations de la discipline archivistique. Nous en avons été un témoin privilégié, un acteur déterminé. Nous avons abordé la profession dans toute son amplitude, en combinant des fonctions de présidence, de membre de commissions sur le plan international, national, cantonal et local, d'enseignant, de chercheur, d'historien et de chroniqueur des institutions que nous avons dirigées. Qui plus est, nous avons initié ou (co)fondé des groupes d'intérêt et des associations dans les domaines du patrimoine, de l'édition et de la conservation. Nous avons suscité et défendu des filières de formation communes et profilées des sciences de l'information, étant un des organisateurs du seul Congrès B(ibliothécaires) D(ocumentalistes) A(archivistes), tenu à ce jour, en 1994. Nous avons accueilli et formé des dizaines de stagiaires, au fil des années, en leur communiquant les bases du métier et l'envie de s'y engager avec passion. Nous avons conduit plusieurs travaux de master dont les meilleurs ont été publiés. Nous avons toujours cru en la force d'une commu-

nauté professionnelle, unie et entreprenante, qui se préoccupe de la formation et de l'accroissement de ses membres. Nous avons eu la chance de toujours remplir des fonctions de direction, pouvant ainsi peser sur le cours des choses, mais couvrant le risque de la critique et du désaveu, d'abord à la Ville de Lausanne, dont nous avons été le premier archiviste à temps plein, puis, après 14 ans d'apprentissage, sur le plan cantonal, tout en refusant les propositions faites sur le plan fédéral. Le paradoxe de la situation : avoir été confronté à des finances cantonales durablement catastrophiques (1993-2006) et un métier en forte évolution, réclamant de nouveaux moyens, la reformulation de la collaboration des archivistes avec leur administration. Il a fallu allier patience et ténacité, dépasser la fatalité latente des circonstances pour leur opposer l'inventivité et le grappillage des petits succès.

C'est dans ce besoin constant d'exploiter toutes les potentialités du métier d'archiviste que nous avons toujours entretenu l'intérêt et la force de nous battre pour des convictions, de rebondir d'une chose à l'autre. Une stratégie de travail ne suffit pas. Il faut personnaliser une vision du métier et les valeurs professionnelles, saisir les opportunités pour aboutir. Une de nos plus grandes satisfactions est d'avoir fait partie du groupe qui a rédi-

gé le *Code international de déontologie des archivistes*, à valeur universelle et non retouché depuis son adoption, le 10 septembre 1996. L'autre a été concrétisée par l'adoption de la première *loi cantonale vaudoise sur l'archivage*, le 14 juin 2011, qui s'est imposée après quinze ans de plaidoyer auprès des autorités. Certes, si la longévité de notre carrière donne de la légitimité à nos constats, elle ne peut pas s'en tenir au seul satisfecit. Nous évoluons dans des environnements fragiles et versatiles, consuméristes et du tout immédiat en face desquels l'archiviste doit éviter le déni de l'existence.

Appelé à se mouvoir en minoritaire, l'archiviste tire sa force de sa conception de la mesure du temps, de sa capacité à gérer transversalement les documents et les données. Pour ce faire, il s'inscrit dans le débat, brave les controverses, s'interpose en conservateur, protecteur, négociateur, intercesseur, médiateur et promoteur de la Mémoire et de ce qui constitue l'identité d'un pays. Gage de sa professionnalisation, il peut s'appuyer sur la certification et la protection de son titre par des filières de formation mises en place en 1998 et enrichies depuis d'offres à large audience.



Un contexte prégnant et soumis à de fortes turbulences

En près de quarante ans, l'ensemble des approches du métier d'archiviste a été revisité, approfondi, élargi et mis au bénéfice de lectures différentes et originales. On est passé du profil de l'érudit dont la valeur refuge a été longtemps le Moyen Âge, à celui de gestionnaire de l'information. De gardien du passé, l'archiviste est devenu l'architecte du futur, ne pouvant plus se contenter d'attendre que les archives viennent à lui. La machine à écrire, omniprésente durant des décennies, a été remplacée par les micro-ordinateurs dont l'apparition au milieu des années 1980 a bouleversé les modes de travail et d'élaboration des documents. Internet est venu relayer les avantages de l'informatique, en modifiant les canaux de circulation des informations et en générant des flux continus. Le mouvement a été si rapide et si complexe que la réflexion s'en est trouvée décalée, débordée et souvent dépassée. Les plus ambitieux projettent de récupérer tous les savoirs dans une expression binaire, qui combine textes, sons, photographies et films, dans de vastes encyclopédies augmentées en permanence et ouvertes à tous, en tout temps. Les frontières antérieures de la communication ont été abolies. Le droit à l'information tous azimuts

se voit freiné, par retour de balancier, par la protection des données personnelles qui dote de droits nouveaux et péremptives les victimes de l'intrusion et de la marchandisation des informations. Des voix se sont élevées pour que la donnée personnelle ne fasse plus partie de la conservation historique; elles ont bafoué dans leur argumentaire le droit et le devoir de Mémoire des archivistes.

Les valeurs étalons avec lesquelles les archivistes ont dû cohabiter n'ont cessé de changer avec l'irruption de l'informatique. La modernité était au début des années 1980 de disposer d'un ordinateur, puis de s'intégrer dans un réseau d'ordinateurs, de pouvoir ensuite se raccrocher à Internet, puis de pouvoir être interrogé au travers d'un site, de préférence propre à l'institution. Si elle voulait avoir une existence reconnue, l'information longtemps circonscrite à la salle de lecture a dû pouvoir s'afficher dans des inventaires mis en ligne. Cela n'a pas suffi. On attend désormais de l'institution des archives qu'elle déverse des flots de documents numérisés, qu'elle supprime les horaires contraignants et qu'elle se fonde dans des métainventaires. L'adoption de normes archivistiques, imposée par l'informatique, permet désormais de partager les mêmes langages, procédures et processus. L'évolution prône l'intensi-

fication des ramifications des gisements documentaires et informationnels entre dépôts d'archives. Le fait local peut avoir une résonance planétaire. La valorisation et la diffusion sont devenues des notions professionnelles référentielles. Là où l'informatique devait alléger la charge de travail de l'archiviste, elle a en fait amplifié les prestations attendues des services d'archives.

Des postures obligées et inédites

L'archiviste s'est trop longtemps défini par rapport à son objet, à lui-même et à l'intérieur de ses propres frontières professionnelles. Or, la conséquence majeure du big bang numérique est de le contraindre à se positionner en relation avec d'autres pourvoyeurs de services d'informations. En pouvant se prévaloir de valeurs universelles, il a contribué à démocratiser l'accès aux archives. Non seulement, il s'emploie à donner des explications sur la manière de les retrouver, mais il s'attache (c'est sa part d'originalité) à les contextualiser et à les relier entre elles et avec d'autres puisées dans différents réseaux d'échanges. Il veille à être un interlocuteur légitime, crédible et intègre des attentes de la recherche et de la société.

L'histoire des archives nous a appris que les archives n'avaient d'intérêt que par leur

côté utilitaire ; leur valeur juridique les imposait dans les inventaires qui s'en tenaient à recenser les droits réels. Le mouvement amorcé au XVIII^e siècle s'accroît au siècle suivant et ne se dément plus depuis. Les archives sont des biens patrimoniaux, font partie de la mémoire collective, sont des composants de l'identité des communautés. D'autres valeurs sont venues s'ajouter : la valeur scientifique qui irrigue encore de nombreux programmes de recherche. Mais, la rupture la plus nette est intervenue dans la dernière décennie du XX^e siècle, avec la multiplication des attentes sociétales et citoyennes. La population s'est mise à interroger ses autorités, les événements et à demander des comptes. La Suisse n'a pas échappé au phénomène : les débats sur l'attitude des gouvernants fédéraux durant la Seconde Guerre mondiale, le commerce négrier à l'échelle des gouvernements, les placements extrafamiliaux sont là pour l'illustrer. Le canton de Vaud a eu à débattre de la stérilisation des handicapés mentaux (il disposait de la première loi en l'espèce en Europe, depuis 1928), l'utilisation du timbre «C» pour proscrire les communistes. Le temps informatique n'est pas à ce jour le temps historique. Là où nous avons besoin de trouver les informations sûres, d'apprendre à les hiérarchiser, à les évaluer et à les sélectionner, les réseaux déversent leurs déluges en continu,

sans contexte ni identification validée. Comment garantir consubstantiellement la traçabilité, l'intégrité, la sécurité et l'authenticité des données pour être en conformité avec les obligations de la pérennité ? Les Archives passent d'un rôle de collecteur à celui de co-gestionnaire dans la solidarité et la compatibilité des responsabilités. Le débat ne se réduit plus à des aspects techniques et financiers. Il ne s'agit pas seulement de constituer une Mémoire qui puisse répondre immédiatement aux demandes d'aujourd'hui, mais d'organiser et de structurer une Mémoire qui pourra témoigner dans 20, 50 ans et bien plus, lorsque les interrogations (il faut encore savoir lesquelles) seront formulées. Les archivistes peuvent désormais faire valoir un corpus doctrinal normé, codifié et cohérent en matière d'archivage électronique que les informaticiens doivent intégrer à leur approche technique.

La Mémoire communale, régionale, cantonale ou encore fédérale ne se limite pas à des archives officielles des administrations correspondantes. Elle doit être étoffée par des archives de provenance privée dont le gigantesque catalogue du souvenir s'accroît tous les jours de nouveaux éléments, renseignant des parts de la société pour lesquelles les autorités ne sont pas présentes ou n'ont

assumé les domaines de compétences que récemment.

Aujourd'hui, la tendance est moins de conserver que de savoir quoi éliminer. Le document d'archives n'est pas par définition un document historique. Il est d'abord un document produit par une autorité politique ou administrative, il est la trace matérielle ou virtuelle d'une fonction ou d'une activité qu'il s'agira de conserver momentanément pour satisfaire à des utilités administratives et légales, puis de jauger s'il importe de le faire passer au statut de document à conserver définitivement ou de document à éliminer. Collecter ne va pas sans trier, conserver ne se comprend pas sans éliminer.

Devoir évoluer

Notre époque est en souffrance d'identités, souvent en panne de projets d'avenir. Aucune civilisation n'a autant dilapidé que la nôtre mais, en même temps, aucune n'a été aussi loin dans la conservation. C'est un peu comme si on se rachetait des gaspillages par la conservation muséale, bibliothéconomique ou archivistique. Face à ces contradictions et à ces dilemmes, les archivistes doivent évoluer moins dans leurs acquis que dans leur capacité à s'insérer dans le

mouvement et le changement. Les relations continueront à être frappées d'automatisme tant que l'on confondra archives avec documents périmés. Comprises dans un même cycle que l'âge distingue, les archives historiques ne sont que la plus-value temporelle par rapport aux archives courantes. C'est sur ce cursus qu'il faut créer les liens entre les acteurs de la production et de la conservation des documents, qu'il faut faire des archives des atouts, et non des embûches, des ba-

lises, et non des charges inertes. Jouant sa survie professionnelle, l'archiviste doit imposer son évaluation prospective et sa capacité d'intervenir précocement dans le flux d'informations. Sa responsabilité sera avant tout pédagogique, pour faire comprendre qu'investir dans le domaine des archives, c'est une voie nécessaire de recours pour les autorités pour rendre compte de leurs décisions et la certitude pour les citoyens de pouvoir trouver des réponses à leurs questions. ♦



Regards croisés sur l'offre de périodiques : l'exemple de la BCU Lausanne (1978-2016)

Piergiuseppe Esposito, Chargé de missions BCU Lausanne

Introduction

La Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne (BCUL) est une institution publique à vocation patrimoniale, culturelle et académique. Issue d'une tradition qui remonte à la création au XVI^e siècle de l'Académie de Lausanne, elle est à la fois destinée à la communauté universitaire ainsi qu'au grand public¹. Aux supports imprimés traditionnels sont venus s'ajouter à partir des années

1980 des accès à des ressources numériques qui ont marqué un tournant dans le monde de l'information documentaire. A travers l'exemple de la BCUL, la présente contribution se propose de mettre en évidence quelques-unes des grandes mutations que le domaine des périodiques a connu au cours des quatre dernières décennies².

¹ Cf. Silvio Corsini, « Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne », *PatrimoineS. Collections cantonales vaudoises*, n° 3, 2018, pp. 162-173 (ici p. 163).

² Dans le cadre de cette modeste contribution, nous ne proposons ni un état de la question, ni une synthèse d'une recherche. Pour la France, voir p. ex. : Pierre-Marie Belbenoit-Avich (dir.), *Gérer le développement d'une collection de périodiques*, Villeurbanne : Institut de Formation des Bibliothécaires, 199837 ; Géraldine Barron (dir.), *Gérer les périodiques*, Villeurbanne : Presses de l'ENSIB, 2008 ; Géraldine Barron et Pauline Le Goff-Janton (dir.),

Le marché européen des périodiques scientifiques

Durant la période s'étalant du milieu des années 1970 à nos jours, le prix des périodiques scientifiques n'a cessé de croître³. Entre 1975 et 1995, le prix unitaire a augmenté de 200 %-300 % au-delà de l'inflation cumulée sur la période. Depuis 1995, les périodiques ont gagné en importance dans la publication scientifique si bien que la taille des grands éditeurs augmente, leur permettant d'asseoir un fort pouvoir de marché. L'une des conséquences majeures de cette évolution est que le prix des titres incontournables devient exorbitant. L'ampleur et le développement du marché des périodiques scientifiques ont des conséquences néfastes pour les bibliothèques : pressions sur les budgets, campagnes de désabonnement, pressions pour passer au *e-only* sans garantie d'accès aux années passées. En d'autres termes, les bibliothèques ne

Intégrer des ressources numériques dans les collections, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2014.

3 Pour l'essentiel, les informations sur l'évolution du marché européen des publications scientifiques sont tirées de : European Commission, *Study on the economic and technical evolution of the scientific publication markets in Europe : Final Report, January 2006*, Brussels : European Commission - DG for Research, 2006, pp. 15-25 ; Nathalie Pignard-Cheyne, « L'édition de revues scientifiques : une forme de marchandisation de la diffusion des connaissances », *Sciences de la société*, n° 66, octobre 2005 (https://archivessic.ccsd.cnrs.fr/sic_00427034).

peuvent plus mettre à disposition toute l'information nécessaire aux chercheurs. A la fin des années 1990, des consortia de bibliothèques universitaires, y compris en Suisse⁴, se créent pour mener des négociations globales avec les éditeurs. Dès lors, l'acquisition des licences pour ressources électroniques repose sur un modèle économique dominant qualifié de « big deal ».

La gestion des périodiques à la BCUL : historique

Le début de la période traitée est marqué par le transfert des collections académiques sur le site Unithèque entre 1977 et 1982, suite au déménagement de l'Université de Lausanne (UNIL) au sud-ouest de la ville, à Dorigny. Une des caractéristiques du service des Publications en série a toujours été la gestion centralisée des collections de périodiques destinés à la communauté de l'UNIL, même pour les périodiques déposés à l'extérieur du site Unithèque. Du milieu des années 2000 jusqu'à fin 2010, le service gère aussi l'acquisition des

4 Voir le rapport d'Alice Keller et Maja Werfeli, *Consortium des bibliothèques universitaires suisses. Rapport à l'attention de la Commission des bibliothèques universitaires suisses*, version du 3 mai 1999 (https://www.library.ethz.ch/content/download/662/5849/version/1/.../k_detail_f.pdf).

ressources numériques payantes pour l'UNIL et le Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV). Dans le cadre de ses missions, le service est également en charge de l'outil pérUnil, qui permet la recherche des revues disponibles à l'UNIL et au CHUV, jusqu'à la création du service des Ressources numériques en octobre 2014.

L'offre de périodiques imprimés et électroniques

En s'appuyant sur les rapports annuels édités par la BCUL⁵, cette partie présente un bref aperçu de l'évolution de l'offre de périodiques imprimés et électroniques au cours des quatre dernières décennies. Dans les années 1980, les crédits d'acquisition propres à la BCUL ou accordés par l'UNIL permettent de mener une politique d'achat satisfaisante, malgré l'augmentation des coûts d'abonnements de nombreux périodiques en partie compensée par la baisse du dollar⁶. Cependant, le rapport annuel pour l'année 1990 signale qu'«une fois de plus l'augmentation du coût des périodiques, qui représente plus de la moitié du crédit

d'acquisition, a pénalisé les achats de monographies⁷». L'offre de périodiques imprimés monte en flèche entre 1986 et 1992. Suite à des restrictions budgétaires, des centaines d'abonnements de périodiques sont résiliés en 1993. On constate que «l'opération préparée minutieusement avec les répondants de l'Université a permis de sélectionner avec rigueur les titres les moins précieux, et de limiter ainsi les pertes infligées aux collections⁸». Le prix moyen d'un périodique s'élève alors en SHS à 169 francs et en STM à 937 francs, soit 5,5 fois plus cher. Une nouvelle campagne de résiliation, axée sur les périodiques STM, est reconduite en 1995⁹. Malgré ces mesures d'économie, la situation ne s'améliora pas, et ce en raison de l'augmentation continue du coût des abonnements STM qui provoqua d'importants déséquilibres sur le plan budgétaire. En clair, le prix moyen d'un abonnement à la BCUL passa de 341 francs à 461 francs entre 1995 et 1999¹⁰. Au cours de la période étudiée, les prix des périodiques progressent toujours plus rapidement que les taux d'inflation, une tendance qui est encore plus marquée pour les titres électroniques.

⁵ Les rapports annuels de la BCUL (ci-après RA BCUL) pour la période 1913-2017 ont récemment été numérisés et mis en ligne sur la plateforme *Scriptorium* (<https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/page/home>).

⁶ RA BCUL 1987, p. 10.

⁷ RA BCUL 1990, p. 10.

⁸ RA BCUL 1993, p. 8.

⁹ RA BCUL 1995, p. 25.

¹⁰ RA BCUL 1999, p. 20.

En ce qui concerne l'offre de périodiques électroniques, la BCUL souscrit en 1995 à plusieurs abonnements à des titres accessibles via Telepac ou Internet¹¹. En 2002, en plus d'une trentaine de bases de données, ce sont plus de 3600 titres électroniques désormais accessibles via le consortium national, plus quelques centaines via la CODUL (Coordination pour les ressources électroniques de l'UNIL)¹². Dès lors, plusieurs acquisitions en masse de titres électroniques sont effectuées via les consortia, grâce à des rallonges substantielles attribuées par l'UNIL pour compléter les crédits d'acquisition insuffisants accordés par certaines facultés «qui font les frais de la voracité des éditeurs scientifiques»¹³. Le rapport annuel pour l'année 2004 signale «qu'en fin d'année les négociations avec Elsevier, important et incontournable fournisseur de titres, ont échoué, tant au niveau national que sur le plan lausannois, en raison d'une politique de prix déraisonnable pratiquée par cet éditeur»¹⁴.

Conclusion

En raison de l'augmentation du prix des ressources électroniques, les négociations avec les éditeurs se durcissent à

partir de 2008 : «La plupart des éditeurs ont considérablement durci leurs conditions de licence, non seulement en obligeant de racheter en *e-only* tout abonnement imprimé supprimé, mais en excluant des paquets de plus en plus de titres importants»¹⁵. Comme ces derniers s'achètent en bouquets et comme le public accède davantage qu'auparavant aux collections électroniques publiées en *Open Access*, suivre la cadence est pour les bibliothèques universitaires un défi de taille¹⁶. Les enjeux sont à la fois qualitatifs et quantitatifs : au début des années 1990, la BCUL acquérait quelque 9000 titres imprimés, tandis qu'en 2016 elle a référencé plus de 50000 titres électroniques (cf. annexes : graphique 1 et 2). Dans son mot d'introduction au rapport annuel de 2016, la directrice de la BCUL, Jeannette Frey, résumait ainsi l'enjeu auquel les bibliothèques doivent faire face : «Quel sera le rôle des bibliothèques dans moins de dix ans, dans un univers où la publication scientifique se fera presque exclusivement de manière numérique, et sous un *business model inversé* ?»¹⁷. L'horizon 2020 approchant, la question demeure encore et toujours d'une actualité brûlante. ♦

¹¹ RA BCUL 1996, p. 25.

¹² RA BCUL 2002, p. 20.

¹³ RA BCUL 2005, p. 11

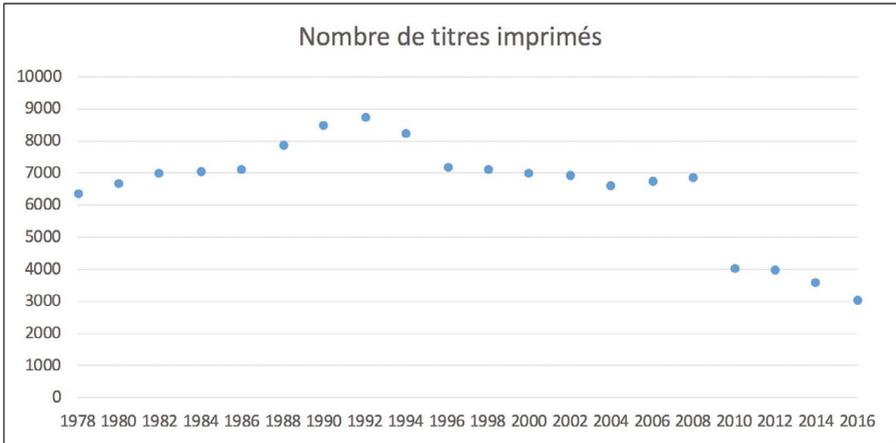
¹⁴ RA BCUL 2004, p. 24.

¹⁵ RA BCUL 2008, p. 29.

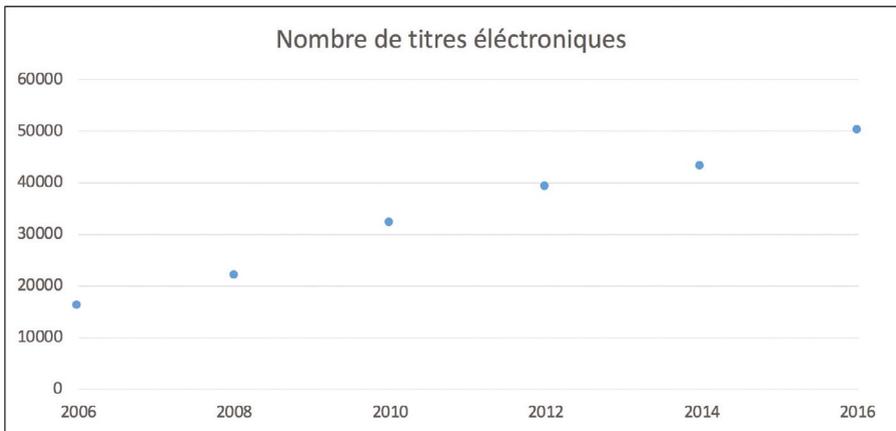
¹⁶ RA BCUL 2014, p. 7.

¹⁷ RA BCUL 2016, p. 7.

Annexes



1 - Evolution du nombre de titres périodiques imprimés (1978-2016) | Source : RA BCUL, 1978-2016



2 - Evolution du nombre de titres périodiques électroniques (2006-2016) | Source : RA BCUL, 2006-2016

Congrès IFLA 2018 : Kuala Lumpur

Marie Monnerat, bibliothécaire archiviste documentaliste spécialiste (BDA-S)

La bourse AGBD

En pleine lecture de mes mails, l'un d'entre eux, envoyé par M. Riondel, a retenu mon attention puisqu'il proposait d'aller représenter l'AGBD au congrès international de l'IFLA qui se déroule chaque année. Mon dossier déposé, j'ai été très heureuse d'apprendre que j'avais été choisie pour être titulaire d'une bourse de CHF 1500.- afin de me rendre à Kuala Lumpur, en Malaisie, la dernière semaine d'août 2018. Les tweets ne suffisant pas à faire le récit de tout ce qui est vécu lors d'un congrès de cette importance, en voici un résumé plus complet.

Temps forts du congrès

Ce congrès étant le premier de ma vie, je m'étais préparé un planning d'enfer que je n'ai absolument pas suivi. Un col-

lège ayant déjà participé à plusieurs congrès m'a recommandé de me mettre en relation avec le groupe d'intérêt des nouveaux professionnels, ce que j'ai fait et j'ai donc assisté à leurs conférences, rencontres, sorties gastronomiques et même à la dégustation de durian, fruit très connu en Malaisie mais dont l'odeur vous retourne le cœur.

◆ Les conférences

Il y a différents types d'événements, mais les conférences officielles proposées par la direction de l'IFLA sont de loin les plus importantes et offrent un panorama mondial des différentes actions entreprises dans le monde des bibliothèques afin de valoriser, défendre et pérenniser les institutions de toutes tailles.

Ces missions sont exprimées par le terme d'*advocacy* et il est très intéressant de

constater les développements entrepris dans le monde lors de la création de nouvelles bibliothèques. Ainsi, le maire de la ville de Kuala Lumpur souhaitait profiter de l'élan amené par la présence de ce grand congrès dans sa ville pour doubler le nombre de bibliothèques d'ici 2020. Un des autres points particulièrement importants de cette défense est la mise en place d'une carte mondiale proposant un grand nombre de données chiffrées relatives aux bibliothèques et à la lecture. Les données sont directement fournies par les différents pays, s'ils le souhaitent, et cela forme la Library map of the World¹. Ainsi, on apprend qu'il y a environ 1,5 million de bibliothécaires à travers le monde, ce qui en fait une très importante profession.

L'une des premières conférences était consacrée à l'utilisation des jeux vidéo dans le cadre bibliothéconomique. Cette conférence était proposée par l'un des groupes d'intérêt de l'IFLA qui a pour but de partager les informations sur l'acquisition, la diffusion et l'archivage de ces documents.

La première partie était proposée par des employés de l'Université McGill de

Montréal, Canada, qui ont mis en place un service de prêt de casques de réalité virtuelle ou augmentée dans leur bibliothèque, afin de seconder la recherche et la formation via les jeux vidéo. S'ils ont décidé de mettre ce service en place dans leur bibliothèque, c'est parce que cela change le fonctionnement et la manière de consulter des ordinateurs et donc, plus largement, l'organisation et la diffusion de l'organisation. Ainsi, l'objectif est de briser la frontière entre l'aspect ludique, qui prévaut actuellement, pour l'amener vers l'aspect de l'apprentissage. Un autre des arguments avancés pour la mise en place de ce type d'outils en bibliothèque est l'aspect logistique, puisque qu'il y a de l'espace à disposition, les ressources techniques et matérielles. De plus, le prix est amorti par un usage commun, alors qu'un achat individuel revient très cher. A McGill, ils ont débuté le projet par un test, en faisant la promotion via des démonstrations et des publications sur les réseaux sociaux. Les utilisateurs ont semblé un peu hésitants, mais une fois le projet lancé, cela a essaimé et maintenant les emprunts fonctionnent bien. Des salles peuvent aussi être mises à disposition lors de l'emprunt par des membres de l'école. Les points négatifs relevés suite à la mise en place de ce projet sont liés à la maintenance

¹ <https://librarymap.ifa.org/map> (consulté le 20.01.2019)

technique et aux contrôles de sécurité puisque des parties des casques ont été volées. De plus, les fournisseurs de jeux demandent des numéros de cartes de crédit, qu'il faut évidemment rendre inaccessibles aux utilisateurs. En conclusion, les bibliothécaires impliqués estiment que c'était vraiment un challenge d'offrir ce service aux usagers, mais le retour est très positif et que ce service fait maintenant partie des incontournables de la bibliothèque.

La seconde conférence, intitulée « Germania, un voyage interactif en Allemagne » était proposée par le Goethe Institut d'Indonésie. Ce projet est la création d'une application de jeu vidéo pour apprendre l'histoire et la culture allemande au travers de différentes petites missions, à l'attention d'enfants d'Indonésie qui ont largement été intégrés au processus de création. Le jeu est financé par les ministères et met en commun l'expertise industrielle allemande, la créativité indonésienne et des développeurs de haut niveau. C'est pour le public indonésien, mais le projet pourrait être adapté. L'un des principaux défis liés à ce projet était celui de la communication à distance qui s'est faite via Skype et par l'utilisation de Trello, outil d'aide à la gestion de projets. Au niveau de la communication et de la diffusion, l'équipe a mis en place

des partenariats avec des écoles, des campagnes sur les médias sociaux, des compétitions avec des lots et la création de groupes afin de débloquent certaines missions. La bibliothèque est, elle aussi, mise en avant dans le jeu, puisque certains points ne peuvent être débloqués que dans cette dernière.

L'intervenant de la troisième conférence, Monsieur Pun, est intervenu à plusieurs reprises lors du congrès et présentait ici la création d'un jeu vidéo destiné à la présentation de la bibliothèque et de ses ressources. Cette présentation se fait via un jeu, mais aussi par la mise en place d'événements et de concours permettant de gagner des prix pour que les étudiants résolvent des enquêtes liées à la bibliothèque. Ils ont aussi organisé des escapes room où les étudiants sont bloqués dans la bibliothèque et doivent résoudre des énigmes en moins d'une heure pour pouvoir sortir. Les réponses à ces énigmes sont évidemment dans les documents plus ou moins cachés de la bibliothèque et les retombées de ces événements sont très positives.

La quatrième présentation était réalisée par Eugenijus Stratilatovas de la Bibliothèque Nationale de Lituanie. L'objectif du projet est de développer des jeux vidéo avec une valeur ajoutée culturelle

pour les bibliothèques nationales de Lituanie. L'intérêt de ce projet est lié au fait que ce ne sont pas directement les bibliothèques qui créent les jeux vidéo, mais les usagers, puisque la bibliothèque nationale organise des Games jam (création de jeux vidéo en 24h) et des expositions traditionnelles qui sont complétées par la réalité virtuelle culturelle. Un des défis de l'organisation des jam est principalement sécuritaire, puisque la bibliothèque doit rester ouverte au moins 24h d'affilée. Néanmoins, cela permet, avec la création de groupes d'âges et de niveaux variés, de créer rapidement des jeux dont la bibliothèque peut profiter ou améliorer, le tout pour un faible coût. La mise en place de ce type d'activité de jeux culturels est motivée par le fait que les expositions traditionnelles de livres n'attirent plus les jeunes. C'est pour cela qu'ils organisent des expositions avec de la réalité virtuelle pour partir dans les livres, les retrouver dans la bibliothèque mais aussi voyager dans le contenu et le contexte des livres. Les jam sont du développement avec les utilisateurs. Les expositions sont du développement pour les usagers.

La dernière conférence, présentée par Kazufumi Fukuda et Tetsuya Mihara ne touchait pas les jeux vidéo en tant que vecteur de l'information, mais bien

en tant que ressource bibliothéconomique complexe. En effet, ces deux professionnels se sont penchés sur les contraintes du catalogage traditionnel et sur les ressources culturelles que sont les jeux vidéo. Actuellement, les différentes normes de catalogage à disposition ne sont pas adaptées et le catalogage complet est quasi impossible et demande beaucoup de bricolage. Les normes frbr auraient dû aider à pallier ces problèmes, mais elles ne sont pas satisfaisantes et sont déjà dépassées puisque le paysage des jeux, applications, etc. change terriblement rapidement. Au Japon, différents essais pour la préservation des jeux vidéo sont mis en place depuis 1998. L'étude des jeux, et de leurs différentes ramifications, a été mise en place en 2011, mais jusqu'à maintenant aucune solution viable n'a pu être trouvée. Un lien doit être fait entre le jeu et la console, mais aussi avec toute la documentation autour du jeu, que ce soit les manuels d'utilisation de la console, les règles de jeu ou les art books. Les différentes versions (géographiques, par exemple) du jeu, ainsi que ses dérivés sont aussi un aspect important qui ne peut pas être correctement décrit et organisé selon les règles actuelles de catalogage. Ainsi, le choix de la mise en place d'une base de données spécifique aux jeux vidéo a dû

être fait et maintenant, la possibilité d'utiliser des règles de catalogage existantes est en train d'être évaluée.

Une autre session m'a particulièrement touchée; il s'agit de celle consacrée aux bibliothèques perçues comme sanctuaires. Ce sont les bibliothèques à destination de publics spécifiques et que l'on pourrait définir comme fragiles. Il s'agit principalement de personnes sans-abris, LGBT ou de réfugiés. Les conférences ont été proposées de manière très sensible et je tente de refléter cette sensibilité dans le compte rendu suivant. Néanmoins, les barrières linguistiques présentes font que certaines traductions/interprétations ne sont pas forcément les meilleures et j'en assume toute la responsabilité, bien que je ne souhaite offenser personne avec les termes employés.

En introduction, il est mentionné que les bibliothèques sont des endroits sécurisants. Quand il n'y a personne... Cela découle de l'image de la bibliothèque calme où personne ne parle. Ainsi, cela les rend attractives pour les publics qui ont besoin de se reposer ou se documenter sans avoir à se mêler à une communauté. Néanmoins, la proximité avec d'autres humains complique la chose et rend les demandes

de renseignements plus compliquées par rapport à la confiance personnelle.

Si toutes les présentations étaient intéressantes, une à particulièrement retenu mon attention puisqu'elle proposait une solution concrète pour favoriser l'accès à l'information pour les réfugiés. En effet, face à l'arrivée de migrants et l'hostilité qui leur est manifestée, le besoin d'intégration est très important. Les bibliothèques peuvent se présenter comme un vecteur d'intégration par leur mission d'accueil et de non-discrimination. Néanmoins, il est difficile d'avoir les infrastructures et les documents adaptés. La conférence propose donc la création de boîtes portables contenant tout ce qui est nécessaire pour monter une mini bibliothèque directement sur le terrain, avec les informations culturelles et les pratiques attendues. Ce sont les *ideas box*² et un autre de leurs apports est de redonner un aspect normal à la vie des migrants après les traumatismes qu'ils ont vécus et qui les a poussés à quitter leur pays. Cela leur permet de se projeter dans le futur et donc de s'intégrer à la société à laquelle ils veulent appartenir, mais aussi de déclencher des

² <https://www.librarieswithoutborders.org/tag/ideas-box/> (consulté le 27.02.2019)

discussions, des échanges, tant entre les migrants qu'avec les personnes sur place.

Enormément de conférences et présentations ont été intéressantes, mais toutes ne peuvent pas être résumées ici. Les articles sont disponibles gratuitement sur le site de l'IFLA. Et je ne pouvais pas vous parler du congrès sans mentionner...

◆ Les échanges culturels

N'ayant jamais participé à un congrès ou voyagé en Asie, le choc culturel a été très important, mais aussi très intéressant. Aux conférences liées à la conservation de textes sur les feuilles de palmes suivaient des conférences liées aux jeunes queer³ sans abris et à une présentation sur la mode des bibliothécaires à travers le monde, illustrée par la coupe de cheveux en direct d'un bibliothécaire et une discussion sur la nudité. Une réception à l'Ambassade allemande a été suivie d'un repas avec de jeunes professionnels de tout continents dans le marché nocturne populaire et bouillonnant, illustrant parfaitement la diversité de cet événement.

Conclusion

L'opportunité offerte par l'AGBD m'a permis de découvrir énormément de choses liées à ma profession, mais aussi de réaliser un rêve personnel : nager avec des requins, puisque j'ai choisi de prolonger l'expérience malaisienne en m'offrant quelques jours de visite. Je suis rentrée la tête pleine d'envies et je ne peux qu'encourager tous les professionnels, même jeunes et peu expérimentés, à vivre cette expérience, pourquoi pas à Athènes, en 2019. ◆

3 Le terme queer est un anglicisme qui tend à regrouper les minorités sexuelles et les minorités de genre.

Grisélidis Réal, les archives d'une Révolution

Marion Destraz, archiviste | Séverine Gaudard, archiviste

Centre international de documentation sur la prostitution

En 1975 ouvrait ses portes dans le quartier des Pâquis à Genève un centre de documentation unique en son genre. Sur l'une des boîtes aux lettres dans l'entrée du 24 rue de Neuchâtel, on pouvait lire *Centre international de documentation sur la prostitution*, et plus haut sur la même boîte figurait le nom de Grisélidis Réal, à l'origine du projet ; c'est elle qui alimente et gère le centre depuis son appartement.

Grisélidis Réal est une personnalité genevoise connue en tant qu'écrivain, peintre et prostituée, comme le stipule son épitaphe au cimetière des Rois où sa dépouille a été déplacée en 2009. Décédée en 2005 des suites d'un cancer, la «cour-

tisane révolutionnaire», comme elle se désignait elle-même, aurait eu 90 ans en 2019. Prostituée depuis les années 1960 et jusqu'en 1995, d'abord en Allemagne, puis à Genève, elle rejoint à Paris en 1975 le mouvement français de protestation des travailleuses du sexe qui occupent des églises dans plusieurs villes. Elle en devient une figure emblématique, parlant à visage découvert des difficultés de la profession et ne cessera jamais de militer.

Dans ses différents écrits, et notamment sa correspondance éditée avec l'écrivain Jean-Luc Hennig, elle documente pendant plusieurs décennies les différents aspects de son métier ainsi que sa vie privée. Elle y fait mention à de nombreuses reprises de son activité de documentaliste, détaillant son processus de travail et faisant part de son désarroi face à la masse de travail que cela représente.

Historique du fonds

Suite au décès de Grisélidis Réal, les archives concernant ses activités artistiques sont remises aux Archives littéraires suisses (ALS) à Berne¹. Ses archives militantes sont confiées par ses quatre enfants à l'association Aspasia, cofondée en 1982 par Grisélidis Réal, qui défend les droits des personnes qui exercent le travail du sexe, offre accueil, information, prévention et soutien. Aspasia s'engage à préserver à long terme, traiter et mettre ces archives à disposition de ses différents publics ; travailleurs/euses du sexe, étudiants, chercheurs ou artistes. L'association Centre Grisélidis Réal - Documentation internationale sur la prostitution est créée à cet effet. Depuis dissoute, c'est Aspasia qui reprend les rênes du projet et obtient enfin, en 2017, le financement nécessaire au traitement des archives. Un premier récolement est effectué. Puis en 2018, nous sommes mandatées pour réaliser un plan de classement, conditionner et traiter les archives de Grisélidis Réal.

Une collection unique

Depuis 1975 et jusqu'à son décès en 2005, Grisélidis Réal mène une importante veille et conserve toute la docu-

mentation qu'elle trouve et que ses contacts lui font parvenir sur le travail du sexe, et réunit ainsi une collection unique. Celle-ci est principalement composée de coupures de presse, mais également de nombreuses monographies, périodiques et travaux de recherche. Aux 13 mètres linéaires de documentation s'ajoutent des cassettes VHS, une collection de cassettes audios, du matériel de bureau et du mobilier. Cette collection permet d'aborder le travail du sexe sous de nombreux aspects parmi lesquels : la législation, les conditions sanitaires, la violence envers les personnes prostituées, les activités des associations de défense des travailleurs/euses du sexe ou encore l'égalité des sexes. La documentation porte principalement sur la Suisse et la France, mais également d'autres pays européens, les Etats-Unis et l'Asie. La diffusion de cette information a une grande importance à ses yeux. « Dans aucune bibliothèque, dans aucun centre de documentation officiel, social, féministe, religieux, on ne dispose d'archives sur la Prostitution, sujet maudit, tabou, escamoté, boycotté partout. Pour leurs travaux de recherche, diplômes, licences et autres, ces demoiselles, après s'être vu refuser partout (car les rares organismes qui disposeraient de quelques vagues informations les *cachent* !) viennent me supplier chez moi, où elles trouvent, alors,

1 http://ead.nb.admin.ch/html/real_0.html

absolument TOUT, et gratuit. Est-ce normal, dites-moi, qu'une vieille Pute des Pâquis doive fournir en matériel sociologique les étudiantes de toutes les écoles, Instituts et Université de Suisse romande, matériel *qu'elle a payé de son Cul?*². Le centre de documentation, qu'elle ouvre dans l'appartement où elle reçoit ses clients, lui permet de mettre cette importante collection à disposition du public; étudiants, associations et travailleurs/euses du sexe de différents pays. Elle note également dans le carnet noir dans lequel elle répertorie ses clients, leurs préférences et ses tarifs, (et publié dans *Carnet de bal d'une courtisane*), que ses clients repartent d'ailleurs régulièrement avec un livre ou une brochure sous le bras.

Déroutement du mandat

Plusieurs outils nous ont aidé à créer notre plan de classement. D'abord un récolement, réalisé en 2017 par une autre archiviste, qui nous a dès le début donné une vision d'ensemble du fonds. Ensuite, le très complet travail de bachelior de Guisado, Quintajé et Thuli, réalisé en 2009 et portant sur la mise en place d'un Centre d'information qui aurait dû contenir, outre les archives de Grisélidis

Réal, une bibliothèque et un centre de documentation mis à jour.

Le plus important de ces outils était toutefois la «classification» créée par Grisélidis Réal elle-même, qui à défaut de hiérarchiser les sujets avait déjà fait ressortir les grands thèmes auxquels cette documentation patiemment rassemblée se rapportait. On trouve ainsi des dossiers intitulés «Maisons closes», «Travail du sexe en suisse», «Homosexualité», chaque dossier contenant des documents, parfois soigneusement découpés et mis en page, souvent photocopiés en plusieurs exemplaires, parfois aussi simplement glissés tels quels dans des chemises cartonnées ornées d'un titre, d'une cote approximative (H1, C12, C12bis, selon un système alphabétique visiblement élaboré au fil des années et jamais révisé) et parfois d'un dessin décoratif.

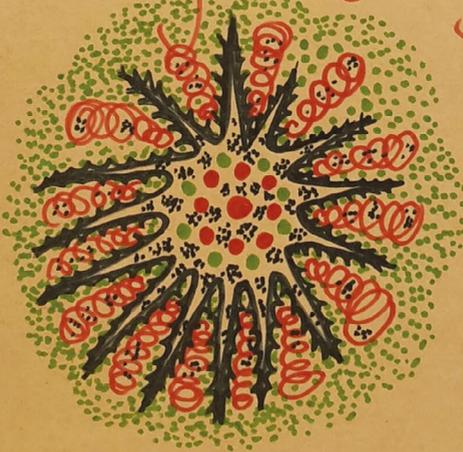
Pendant, aucun de ces outils ne nous a aidé à traiter les quatre cartons banane remplis de papiers divers, entassés dans le désordre le plus complet, qu'il nous a fallu trier. Une grande partie de notre

Exemple de dossier constitué par Grisélidis Réal

Source: Fonds Grisélidis Réal

² RÉAL, Grisélidis, 2006, p.43

T 9 Bis Suite
Fédération Abolitionniste
Internationale
29^{ème} Congrès Stuttgart



BIELLA
neher

JURA
170 400

temps a été dévolue à examiner ces papiers un par un et à les empiler sur les tables, les chaises, et finalement le sol du local, afin de les rassembler par thèmes. Ces thèmes, aidés par ceux définis par Grisélidis Réal et les informations données par le récolement, nous ont permis de créer un plan de classement digne de ce nom, comprenant le centre de documentation international sur la prostitution à proprement parler dans une première partie, les documents traitant de la personne de Grisélidis Réal dans une seconde partie (principalement une vaste revue de presse d'articles traitant de l'œuvre artistique de Réal, et de son travail de militante), et finalement les objets et documents personnels dans une troisième partie. En particulier, une vaste correspondance traitant aussi bien de colloques internationaux que des potins du quartier.

En cours de traitement, nous avons aussi visité les Archives littéraires suisses, qui conservent la partie littéraire des archives de Grisélidis Réal, afin de garder une certaine cohérence entre les deux parties. Ce classement préalable réalisé, il ne nous restait plus qu'à ranger soigneusement les documents dans des cartons et à les décrire à l'aide du logiciel Access to Memory (AtoM), choisi au préalable par l'association Aspasia. Résultat : 13 mètres linéaires traités et mis à disposition du pu-

blic, avec les restrictions d'usage pour les données personnelles et sensibles. De plus, nous avons numérisé les quelques VHS de la collection afin d'assurer la survie des enregistrements. Quant aux meubles et à la fameuse photocopieuse, pendant longtemps déesse autoritaire du Centre international de documentation sur la prostitution, elle trône toujours sur une table, au cœur du local.

Le résultat

Le fonds est maintenant entièrement classé et décrit, et peut être utilisé par les chercheurs. Reste que beaucoup de précisions pourraient être apportées. La quantité énorme de documentation conservée, copiée, rangée et parfois mal rangée par Grisélidis Réal nous a obligées à certains choix, dans le cadre du temps qui nous était imparti, et certains dossiers ont des descriptions encore grossières. On pense par exemple aux quelques centaines de coupures de presse traitant du travail du sexe de manière générale, ou aux articles concernant les sujets les plus divers qui ont, pendant un temps, attiré l'attention de la documentaliste, qui les a découpés et photocopiés avec soin, sans que leur place dans le centre de documentation «sur la prostitution» soit vraiment cohérente (de mémoire et en vrac : l'éducation des chiens, les

publicités pour les croissants ou encore les tribunes « coup de gueule » dans les journaux).

Un affinement est toujours possible. Mais le fonds est maintenant exploitable et le centre de documentation Grisélidès Réal peut, enfin, ouvrir ses portes. (La description du fonds sera disponible prochainement à l'adresse : archives.aspasie.ch)

Un projet sans fin

La suite à Aspasie

Le traitement de ce fonds d'archives se veut comme la première partie d'un projet plus vaste, mais dont les limites restent encore à définir.

Il y a bien sûr l'approfondissement des descriptions du fonds. Mais aussi le traitement futur des archives de l'association Aspasie, notre mandataire sur ce projet, et peut-être, un jour, la réouverture d'un centre de documentation sur le travail du sexe, contenant, pourquoi pas, une bibliothèque. Tout ce travail reste à faire, et les demandes de renseignement, par des étudiants ou des sociologues en particulier, que les travailleurs/euses d'Aspasie reçoivent régulièrement, font

preuve d'un vrai intérêt à ce sujet. Or, il n'existe à notre connaissance aucun centre documentaire spécialisé sur cette thématique.

Le besoin existe, la volonté aussi. Aspasie est consciente de son rôle à jouer. Ce qui manque, comme toujours, c'est l'argent. Et dans un contexte associatif en relation avec une population aux besoins parfois pressants, le traitement de l'information et de la documentation, surtout des documents d'archives, passe souvent au second plan.

De l'importance des archives associatives

Cette problématique ne s'arrête d'ailleurs pas à Aspasie. Nombreuses sont les associations, à Genève même, qui offrent des services essentiels à des populations démunies, et qui depuis maintenant quarante ans ou plus travaillent dans l'urgence. Toutes ces associations ont accumulé des archives contenant des informations précieuses sur des problématiques sociales, le travail du sexe mais aussi la migration, la pauvreté, l'exclusion, et les solutions qu'elles tentent d'y apporter. Ces fonds demandent à être traités; peu le sont.

On peut citer les exceptions, tel que le Mouvement de libération des femmes

(MLF) qui a inauguré ses archives en 2009 (*Archives MLF* [sans date]) ou le remarquable travail réalisé par les archives contestataires.

D'autres ont fait le choix de léguer leurs archives à des institutions étatiques, telles que les archives d'Etat de Genève. (A titre anecdotique : une recherche simple par le mot « association », dans la base de données Adhémar, fait ressortir 53 fonds associatifs, dont 19 appartiennent à des associations encore en activité. (*Etat de Genève* [sans date])).

D'autres continuent d'empiler les documents dans leurs caves, en attendant

que l'argent et la conscience de l'importance de ces témoignages permettent leur traitement.

A mi-chemin entre les archives personnelles et associatives, soutenues par une personnalité forte et encore bien connue des genevois, les archives de Grisélidis Réal ont déjà attiré l'attention de certains publics, chercheurs et étudiants intéressés à travailler sur ce fonds. En espérant que leurs travaux permettront de faire connaître non seulement la valeur de ce fonds particulier, mais celui des archives associatives en général. ♦

Références

Accueil - Aspasia, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 31 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <https://aspasia.ch/>

Archives contestataires - Accueil, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 31 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.archivescontestataires.ch/>

Archives du MLF - Genève | Guide des archives historiques à Genève, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 15 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <http://archives-geneve.lhistoire.ch/ca/alpha/mlff>

Etat de Genève > Archives d'Etat > Consultation des archives, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 29 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <https://ge.ch/arvaeg-consult/ws/consaeg/public/fiche/AEGSearch>

GUISADO, Patricia, QUINTAJÉ, Doris et THULI, Mila, 2009. *Conceptualisation pour la mise en place du Centre d'information Grisélidis Réal - Documentation internationale sur la prostitution* [en ligne]. Travail de bachelor. Genève : Haute école de gestion de Genève. [Consulté le 9 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : https://doc.rero.ch/record/12962/files/TDB_2095.pdf

RÉAL, Grisélidis, 2005. *Carnet de bal d'une courtisane: suivi de Petite chronique des courtisanes & [et] autres textes*. Paris : Verticales. Minimales. ISBN 978-2-84335-219-5.

RÉAL, Grisélidis, 2006. *La passe imaginaire*. Paris : Gallimard. Verticales-phase deux. ISBN 978-2-07-077693-1.

Mutations

Catherine Maudet, archiviste, responsable des archives d'architecture HEPIA depuis avril 2016

Hervé Genton, archiviste, mandataire à HEPIA pour le fonds du TeTU depuis août 2018

A la faveur du déménagement des archives d'architecture HES-SO Genève du site de Battelle (Carouge, GE) au Pavillon Sicli (Acacias, Carouge), les signataires profitent de faire le point sur la gestion des archives et ses modifications en signalant les changements majeurs opérés grâce aux perfectionnements des logiciels, notamment les gestionnaires de bases de données professionnels.

Alors qu'au début des bases de données, relationnelles ou pas, l'archiviste les employait comme outil de description et subséquemment comme outil de recherche limité par l'absence de relations entre les bases, grâce au développement des réseaux informatiques, le professionnel de la description bénéficie aujourd'hui de logiciels adaptés non seulement aux normes internationales de description, mais encore aux utilisateurs qui consultent les fonds décrits avec un tel outil. C'est à ce stade de qualité que les deux services en propos ici sont arrivés.

Les Archives d'architecture (IAUG)

Histoire institutionnelle

Avant de devenir les Archives d'architecture HES-SO Genève, les archives d'architecture faisaient partie de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (IAUG). Elles se sont créées lorsqu'à la mort de l'architecte Arnold Hœchel en 1974, sa famille décide de

léguer toutes les archives de son bureau à l'École d'architecture.

A son tour, la veuve de l'architecte Marc-Joseph Saugey fait don en 1987 à l'institution de l'ensemble des plans, dossiers et photographies liés à l'activité de l'architecte de 1930 à 1970. C'est un don important pour la connaissance du patrimoine et de l'architecture moderne à Genève.

Suivent en 1991 le fonds de bibliothèque et des documents liés à l'activité de l'agence Jean-Henri Calsat.

Ces dons réguliers appellent à une professionnalisation du traitement des documents. Les archives de l'Institut d'Architecture sont alors créées en 1997 et sont installées au dépôt des bibliothèques universitaires, au quai du Seujet. Ainsi, chaque fonds reçu fait l'objet d'un traitement archivistique accompagné d'une fiche descriptive selon les normes. Le fonds d'archives est ensuite inventorié sur base de données Oracle, créée pour cet effet, encore active actuellement et rendue accessible sur internet. Les fonds apparaissent également sur RERO.

En 1999, les archives déménagent sur le site de Battelle, en laissant une partie au quai du Seujet (DBU) et s'enrichissent de fonds importants, notamment celui de la dynastie Camoletti, et, plus tard encore, de celui du constructeur Zschokke. Les fonds sont répartis sur plusieurs sites.

A la fermeture de l'Institut d'architecture à l'Université de Genève en 2007, des pourparlers sont entamés avec HEPIA (HES-SO Genève) qui enseigne l'architecture pour que les archives puissent continuer à exercer leur rôle de transmission de la connaissance et de la conservation du patrimoine bâti en offrant aux étudiants et aux collaborateurs une source pour la recherche en architecture.

Début 2017, le transfert devient effectif. Les archives ne pouvant plus rester à Battelle au sein de l'UniGE, il est décidé qu'elles déménageront dans le sous-sol du Pavillon Sicli, une fois que les locaux auront été adaptés.

Les fonds

Les archives d'architecture HES-SO Genève conservent onze fonds d'architectes ayant un lien prépondérant avec Genève, dix fonds de personnes liées à l'aménagement du territoire genevois et un fonds divisé en trois parties de la société de construction Zschokke.

Les fonds ont été complètement inventoriés dans une base de données Oracle, créée spécifiquement par les informaticiens de l'UniGE il y a une vingtaine d'année, et qui fonctionne encore actuellement.

Chaque description (fiche) est reliée à un projet d'architecte qui est lui-même relié à un fonds, celui du producteur d'archive, soit l'architecte. Le fonds fait l'objet d'une description ISAD(G). Les documents particulièrement fragiles ou très demandés ont été scannés et sont à disposition sur demande depuis la base de données.

Les fonds sont inventoriés en respectant si possible l'esprit d'organisation laissé par le producteur des archives durant son activité. Mais la base Oracle, si utile soit elle, ne répond plus aux besoins des utilisateurs actuels. En effet, l'absence de liens entre les fonds ne permet pas de faire une recherche fédérée. Ainsi, grâce au passage d'Oracle à AtoM, l'utilisateur pourra chercher un projet dans tous les fonds des archives d'architecture.

Les fonds d'archives reçus jusqu'à maintenant étaient composés essentiellement de papiers, cartons, papiers calques. Parfois, les bureaux ou ateliers d'architectes tenaient un inventaire sommaire de leurs projets, ce qui nous aidait, nous archivistes, à établir les chronologies dans les projets. Par ailleurs, la progression du travail de réflexion des architectes, visible sur les esquisses et les études, pouvait être mise en valeur.

Maintenant, les archives qui nous sont proposées remettent en partie en cause

le traitement et le stockage habituels en raison de l'informatisation des bureaux d'architectes. D'autres questions seront posées lorsque nous recevrons des fichiers numériques natifs.

Ainsi, c'est un double déménagement que sont en train de vivre les archives d'architecture, à savoir un changement de locaux et une migration informatique.

Le CRR et le TeTU

Histoire institutionnelle

A l'origine du TeTU, il y a le Centre de recherche sur la rénovation urbaine, lié à l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève, fondé en 1973. Les membres du centre ont pour mission d'étudier la diachronie territoriale genevoise, c'est-à-dire documenter les variations (apparitions, permanences, persistances et disparitions) des bâtis et réseaux viaires (soit les composantes morphologiques structurées ou artificielles) et verdure (soit les composantes morphologiques naturelles) sur le territoire genevois depuis les origines (selon les documents disponibles) à 1990.

Le centre publie cinq Cahiers du CRR (1978-1982), l'Atlas du territoire genevois (1993) et les Projets d'urbanisme pour Genève de 1896 à 2011 (2003). En 2007, l'institut d'architecture de l'UNIGE est supprimé et le fonds est récupéré par HEPIA en 2009. En 2011, le fonds est déménagé à HEPIA, rue de la Prairie, et il est intégré à l'institut de recherche inPACT (institut paysage architecture construction et territoire). Aujourd'hui, ce centre de recherche est devenu un fonds documentaire à l'usage de quiconque étudie le territoire genevois et ses modifications.

Le fonds

Pour étudier les variations des composantes morphologiques naturelles et artificielles du territoire genevois, les chercheurs du centre ont réuni des documents qu'un archiviste classera comme prioritaires pour les uns et secondaires pour les autres. Les cartes du territoire genevois sont les documents prioritaires, les documents connexes aux cartes genevoises sont les seconds. D'abord, les chercheurs ont fait reproduire toutes les cartes du canton de Genève, à toutes les échelles et à toutes les éditions, déposées aux Archives d'Etat de Genève, à la Bibliothèque de Genève et à l'Office fédéral de la topographie, sans oublier

celles en vente dans le commerce. Ensuite, ils se sont procuré toute la documentation connexe aux variations territoriales. En dépouillant les mémoriaux du Grand Conseil comme ceux du Conseil municipal, les chercheurs ont relevé trois types de renseignement, du général au particulier, les débats politiques à propos du logement, les discussions législatives et la gestion parcellaire (acquisitions, ventes, déclassement). Ils ont aussi réuni des photographies aériennes du canton de Genève, des monographies traitant de la toponymie genevoise ou de la géographie genevoise.

Le traitement des documents par les producteurs

Prenons deux exemples, l'un à propos du traitement des cartes, l'autre à propos du traitement des documents connexes, avant et après l'arrivée de l'ordinateur.

◆ Mutations d'une composante morphologique sur l'ensemble du territoire

Pour faire ressortir les variations d'une composante morphologique grâce aux cartes, les chercheurs ont employé la technique du calque. Ainsi, ils se sont servis de deux éditions successives d'une même carte. Sur la carte ancienne, ils ont marqué d'une couleur la composante

morphologique étudiée. Ensuite, sur une table lumineuse, ils ont posé d'abord la carte ancienne puis, dessus, la carte récente et, grâce à la transparence, les éléments coloriés sur la carte ancienne ressortent sur la carte récente. On peut alors marquer sur la carte récente les éléments apparus, persistants et disparus, par une couleur spécifique à chaque variation.

Grâce à l'ordinateur et les logiciels de traitement d'images, c'est aussi la technique du calque qui a été employée et on conserve le cadré original, le calque et le cadré avec le calque superposé.

◆ Mutations du bâti sur une parcelle du territoire

Pour le centre-ville, ils ont retranscrit sur une fiche chaque mutation par année et par rue, mutation qu'ils ont ensuite reportée sur la mensuration cadastrale genevoise de la même année.

Ainsi, grâce à une méthode empirique, les chercheurs ont pu constituer trois bases documentaires aux formats différents (texte, fiche, carte) et reliées entre elles par un thème spécifique pour le mémorial et la fiche, soit l'urbanisation du canton. Pour le lien entre la fiche et le plan, le lien est d'abord chronologique et, subséquemment, le degré d'achèvement d'un projet de politique urbaine

(présenté, adopté, refusé, repoussé ou réalisé) qui porte sur les zones, les lois, les terrains, les bâtiments, les réseaux (statiques comme les routes et les ponts) et les transports (tramways, chemins de fer). Ce sont par des signes et couleurs spécifiques que les chercheurs ont marqué le degré d'achèvement du projet sur la même carte actualisée chaque année.

D'un point de vue plus général, ce fonds est intéressant à décrire car l'archiviste se doit d'affiner la nécessaire et première séparation entre les documents de gestion et ceux de production. Dans notre cas, on a vu que les documents de production sont à séparer de manière hiérarchique, en prioritaires et connexes. A ce stade de la description du fonds, il n'est pas exclu que d'autres documents de production apparaissent; si c'était du matériel d'enseignement, par exemple, il serait alors considéré comme annexe puisque ce matériel ne participe pas de la mission primaire du CRR.

Ainsi, pour la description du fonds sur support numérique, le défi à relever sera alors de marquer aussi cette relation entre les mémoriaux, les fiches et les cartes, de sorte que, au-delà des documents de cet exemple, le consultant du fonds puisse retracer le travail du producteur-chercheur avec tous les do-

cuments ordonnés selon leur place dans le cycle d'utilisation originelle. Et c'est ce marquage hiérarchique qui constitue une des nouveautés du logiciel de description archivistique.

Conclusion générale

Finalement, grâce au logiciel professionnel de description archivistique qu'est AtoM, l'utilisateur intéressé par l'aménagement du territoire genevois aura accès à un ensemble de documents allant du plan large, c'est-à-dire le canton, au plan étroit, c'est-à-dire un bâtiment, à partir d'une seule plateforme numérique. ♦





ARCIMBOLDO Giuseppe, *Le Bibliothécaire*, 1562, huile sur toile, 130 x 85 cm, Håbo, Château de Skokloster

Hélène Rivier

Elle est la fondatrice de la 1^{ère} bibliothèque publique en Suisse garantissant un prêt gratuit de document en libre accès au public à Genève en 1933. Elle fait indéniablement partie des fondateurs principaux de la bibliothéconomie publique moderne en Suisse actuelle et c'est pourquoi nous avons décidé de lui rendre hommage.

25 mai
1902

Naissance d'Hélène
Rivier à Porrentruy

11 février
1986

Décès d'Hélène
Rivier à Genève

1928

Obtention de son diplôme
de "secrétaire-bibliothécaire"

Hélène Rivier débute sa carrière à la Bibliothèque de la Société des Nations. Rapidement, elle se voit proposer la tâche de créer une bibliothèque communale pour la ville de Genève, ce qui donnera naissance à la Bibliothèque moderne.

Références

DUBOSSON NALO, Françoise, 2018. *La lecture pour tous* [document PDF]. Support de cours : Cours «A la recherche de la bibliothèque idéale», Haute école de gestion de Genève, filière information documentaire, année académique 2017-2018

JACQUESSON, Alain, 2014. *Les bibliothèques de Genève : essai de chronologie* [en ligne]. Genève : L'Esprit de la Lettre, 2014. [Consulté le 01 mars 2019]. Bibliothécos. ISBN: 9782970083818. Disponible à l'adresse: <https://www.7switch.com/fr/ebook/9782970083818/les-bibliotheques-a-geneve-essai-de-chronologie-1478-2013>

RUEPP, Isabelle, 2003. Hommage à Hélène Rivier fondatrice des bibliothèques municipales de la Ville de Genève, directrice de 1930 à 1966. *Hors Texte* [en ligne]. mars 2003. No 69, p.21-23. [Consulté le 19 février 2019]. Disponible à l'adresse: <http://www.agbd.ch/wp-content/uploads/Hors-Texte-n°-69-mars-2003.pdf>

Hélène Rivier. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 21 janvier 2019 à 21:10. [Consulté le 19 février 2019]. Disponible à l'adresse: https://fr.wikipedia.org/wiki/Hélène_Rivier



Les livres sont en libre-accès !

1931

Inauguration de la Bibliothèque moderne de Genève, dont Hélène Rivier prend la direction.



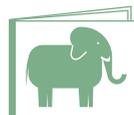
Les services sont gratuits !



Plus de 1000 inscrits en moins de trois semaines !

1941

Fusion de la bibliothèque moderne et des bibliothèques circulantes.



1933

Ouverture d'une "section jeunesse"

Naissance des Bibliothèques municipales de Genève

1941

de

Hélène Rivier est la 1^{ère} directrice de cette nouvelle institution

à

1966

Elle met alors en place de nouveaux services et de nouvelles "succursales"



1949

Service à l'hôpital



1951

Service à la prison



1962

Service de Bibliobus

Hors-Texte

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement deux fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 35.- l'an (ccp 12-20457-3).

Adresse du site internet de l'AGBD

<http://www.agbd.ch>

Comité de rédaction

Anthony Altaras, Pieyre Beaud, Silvia Donadeo, Pierre Guanzini, Jules Guemara, Romain Herren, Laurence Pernet, Nicolas Ruffin, Camille Van Nieuwenhuysen, Simon Vernez, Federico Vitali

Rédaction de HORS-TEXTE/A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3

e-mail : hors-texte@agbd.ch

ISSN 0258-0713

Impression Colorset, Carouge

Tirage 350 exemplaires

Mars 2019



Table des matières

Edito	1
Billet de présidence	2
La filière Information Documentaire a 100 ans!	4
Poursuivre l'utopie	7
Evolution d'une bibliothèque de quartier en ville de Lausanne	11
Interview: Jacques Cordonier	17
Quarante ans, trois jalons	23
Bibliothèques ou bibliothécaires ?	25
Face à face, Gilbert Coutaz et le métier d'archiviste. Deux parcours qui se combinent et se confondent	30
Regards croisés sur l'offre de périodiques : l'exemple de la BCU Lausanne (1978-2016)	37
Congrès IFLA 2018 : Kuala Lumpur	42
Grisélidis Réal, les archives d'une Révolution	48
Mutations	55
Hélène Rivier	62

Archives de la ville de Montréal, 2017. Bibliothèque des jeunes. Août 1979 (VM94-U1977-009).

Flickr.com [en ligne]. [Consulté le 28.02.2019].

Disponible à l'adresse: <https://www.flickr.com/photos/archivesmontreal/36111564053/in/photostream/>